L'événement de la semaine!

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,000

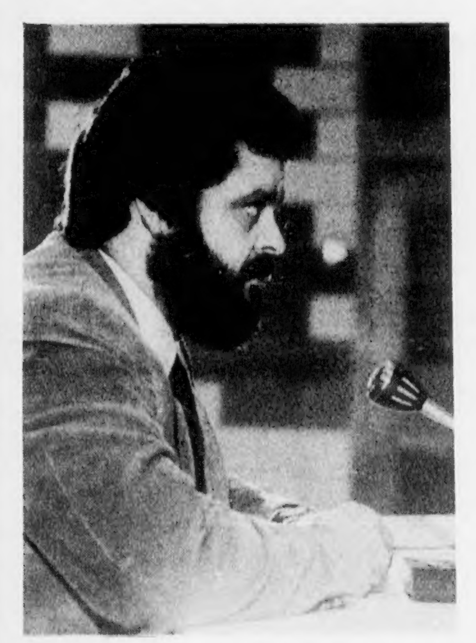
LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 34 Saint-Boniface, vendredi 10 décembre 1982

La consultation sur l'article 23 s'élargit

La SFM tiendra une assemblée spéciale générale en janvier

Alors que se poursuivent les pourparlers constitutionnels entre la Société franco-manitobaine et le procureur général du Manitoba, Roland Penner, le bras politique a décidé d'ouvrir le débat à tous et le président Léo Robert a affirmé que "les négociations ne se termineront pas tant que la communauté ait accepté" les principes de l'entente. Une assemblée générale et spéciale aura donc lieu début janvier.



Léo Robert: la consultation se poursuit.

La décision du Conseil d'administration de la SFM fait suite à une entente conclue mardi soir dernier avec M. Penner sur la nécessité d'ouvrir le débat à toute la population. La SFM a présenté au procureur général sa proposition pour amender l'article 23 de l'Acte du Manitoba, qui régit les droits linguistiques des Franco-Manitobains.

Cette discussion constitutionnelle, on se souvient, a été précipitée par la contestation, en Cour suprême du Canada, de la légalité des lois promulguées uniquement en anglais depuis 1890. Pour ne pas risquer d'hypothéquer l'ensemble du système légal manitobain, la province a choisi de chercher une solution politique avec la communauté et l'appelant, Me Roger Bilodeau, par le biais d'une modification constitutionnelle.

Déjà M. Penner a présenté deux propositions, que La LIBERTÉ a reproduites dans ses pages. Cette semaine, le journal publie des extraits de la proposition de la SFM, établie, d'après Léo Robert, en collaboration avec les avocats francophones du milieu et d'autres chefs de file. "Il y a quand même eu un effort de fait" pour la consultation, a précisé le président de la SFM.

Selon Léo Robert, l'exercice ne consiste pas à négocier des droits mais bien "une application des droits". En d'autres mots, s'il n'y a pas de doute que les droits des Franco-Manitobains sont reconnus par le gouvernement, il ne reste plus qu'à négocier des détails d'application. Et, surtout, des délais.

Pour la traduction des lois, on parle de sept ans, soit l'objectif de 1990. Pour des services en français appliqués là où l'emploi du français fait l'objet d'une demande importante, le délai serait, d'après la suggestion de la SFM, de 6 mois, soit à partir du 1er juin 1983.

Mais amender l'article 23 n'est pas la seule possibilité de réglement. Selon la SFM, il y a une autre façon de garantir les droits des Franco-Manitobains: amender la Charte canadienne des droits et libertés pour inclure le Manitoba dans les articles 16 à 20 qui portent sur les droits au Nouveau-Brunswick. Le ministre Penner aura donc le choix de l'une ou l'autre des

suite à la 6



Le spectacle est bon

On ne manque pas de visiteurs au Centre culturel franco-manitobain, ces jours-ci, avec les centaines d'enfants qui se présentent au Père Noël dans le cadre du 3e Festival du jouet organisé par Janine Tougas.

Dans la photo, on reconnaît des jeunes de chez nous captivés par la présentation de marionnettes. Il n'y a pas de doute que le spectacle est bon. La semaine de festivités avec la Mère Noël se termine dimanche.

Pour vous, cinéphiles

À compter de cette semaine, La LIBERTÉ publiera son choix du **film de la semaine**, une collaboration entre cinéphiles locaux.

Il ne s'agit pas d'une critique de film - il y en aurait trop à critiquer - mais une petite indication d'un bon choix de film pour les amateurs de cinéma qui ne savent pas toujours où donner des yeux.

Nous profitons de la période la plus active dans l'industrie du cinéma à chaque année, Noël, pour commencer cette rubrique. Le **film de la semaine** sera effectué à partir des listes de films culturels et commerciaux à l'affiche à Winnipeg.

ÉDITORIAL

Une ouverture d'esprit dans l'air

La LIBERTÉ publiait dans son édition du 26 novembre une caricature de Cayouche montrant le grand défenseur de l'avortement sur demande au pays, le Dr Henry Morgentaler, dans une ambiance qui suggérait l'univers concentrationnaire.

La rédaction du journal a approuvé, comme à l'habitude, la publication de la caricature, sans égard pour l'opinion (ou les opinions) qu'elle exprimait. Le journal ne prend une position sur un sujet d'actualité qu'exceptionnellement, en ÉDITORIAL. L'OPINION reflète la seule pensée du rédacteur et n'engage pas la politique du journal.

Nous n'avons pas non plus jugé que la caricature en question était anti-sémite. Nous n'avons pas non plus jugé qu'elle exprimait une seule opinion sur la question de l'avortement. En effet, quand on couche quelque chose sur papier, cela ne nous appartient plus: on peut y voir ce qu'on veut y voir, surtout dans le cas d'une caricature. La communauté juive a considéré que le dessin véhiculait un certain racisme et cela se comprend, compte-tenu de l'histoire et la sensibilité de son peuple.

Des porte-parole de la communauté juive et de nombreux chrétiens ont ainsi manifesté leurs inquiétudes face à la publication de la caricature. Mais nous n'avons reçu à quelques exceptions près que des messages de conciliation. Cela aussi se comprend. Et c'est à cela que La LIBERTÉ réagit aujourd'hui.

En effet, personne n'a accusé le journal, sa rédaction ou la communauté de ses lecteurs de cultiver de l'anti-sémitisme. Il n'y a pas d'antécédents dans ce sens dans les pages de l'hebdo, ni dans les déclarations des Franco-Manitobains depuis toujours, il n'est pas osé que de l'affirmer.

Un éclairage différent sur un problème donné

Comme d'ailleurs l'ont fait valoir les représentants de la communauté juive à Winnipeg pour qui les rapports "traditionnels" entre les deux groupes ont été "excellents", unis comme ils l'ont été à quelques reprises dans la défense des droits de la personne.

Nous avons dit publiquement que notre objectif en publiant la caricature de Cayouche, comme toutes les autres caricatures, était de participer à un débat en donnant un éclairage différent sur un problème donné. Et nous croyons avoir atteint cet objectif.

Les tenants du mouvement pro-vie ont depuis quelque temps déjà voulu voir un lien entre la clinique d'avortement et le camp de concentration. Et dans les premiers jours suivant la publication de l'édition du 26 novembre, certains tenors du mouvement au pays ont applaudi la caricature de La LIBERTÉ.

Quelques jours plus tard, cependant, devant la réaction populaire et le refus du journal d'autoriser la reproduction du dessin dans d'autres publications, ils ont dû reconnaître qu'il n'y avait pas de commune mesure entre le problème de l'avortement et les atrocités des camps de concentration. C'est donc un pas vers une espèce de compréhension.

Pour ce qui est de la communauté juive locale, avec qui les contacts ont été tout à fait chaleureux, une rencontre avec ses représentants aura lieu le vendredi 10 décembre. Pour se présenter et pour se connaître. L'ouverture d'esprit est, plus que jamais, dans l'air!

Lettres à LA LIBERTÉ

On demande un rétraction publique

En ouvrant La Liberté datée du 19 novembre, j'ai été profondément choqué de voir une caricature anti-sémite et malade. Cette caricature du Dr Henry Morgentaler, présenté comme un bourreau nazi, un pic à glace(?) dans la main devant des poubelles remplies de cadavres de bébés, m'a fait penser que je n'aimerais pas rencontrer le caricaturiste: je pourrais devenir violent. Le Ku Klux Klan provoque en moi la même réaction.

Je me suis calmé un peu depuis, c'est pourquoi je peux écrire cette lettre. J'aimerais parler de 2 choses: la politique éditoriale du journal et la question de l'avortement.



Comment un journal qui veut servir la communauté peut-il imprimer une caricature raciste et anti-sémite? Le nez crochu et les oreilles pointues sont des caractères repris tel quels de la presse anti-juive des hitlériens d'Europe et du Canada des années 30. Et c'est d'autant plus dégoûtant que le Dr Morgentaler est un survivant des camps de concentration.

Je ne pense pas qu'un journal qui veuille défendre les droits d'une minorité serve son but en employant ce genre de tactiques à l'égard des Juifs. Je demande une rétraction publique du caricaturiste et de la rédaction qui a laissé passer cette attaque raciste.

Un dernier mot à ce sujet: je ne pense pas que l'archevêque de Saint-Boniface soit enchanté que sa lettre soit associée à cette caricature. Il me semble un homme un peu plus raisonnable, malgré sa pointe de xénophobie ("un médecin étranger").

Quant à la question de l'avortement comme telle, il faut dire au départ que personne n'est pour l'avortement. Il y a des gens, comme la Ligue pour la vie, qui sont contre tout avortement et d'autres, comme moi, qui disent que le libre choix des femmes doit prévaloir. Je trouve ça un peu bizarre que beaucoup d'hommes, surtout, parlent publiquement de cette question, alors j'essaierai de parler plus d'expérience personnelle.

Fait No 1. Que l'avortement soit banni ou non il y aura des avortements tant que rien d'autre ne sera fait. Il y a des femmes qui préfèrent avorter plutôt que de mettre au monde des enfants non-désirés. Pensez à la violence envers les enfants.

Fait No 2. Dans l'état actuel des choses, une femme qui a de l'argent et qui peut voyager aux USA et au Québec jouit de l'avortement sur demande. Qu'on le veuille ou non, l'avortement sur demande existe de fait pour un petit groupe de femmes. Les autres, plus démunies, n'ont qu'à se débrouiller, et quelquefois risquer d'en mourir.

Ceci amène une question: quand on s'appelle la Ligue pour la vie, de quelle vie parle-t-on? Je mets beaucoup plus de valeur à la vie d'une femme (de 15 ou de 42 ans) à laquelle la société a contribué et qui contribue à sa famille, à sa société, qu'à la pseudo-vie (je sais, les médecins ne sont pas tous d'accord et ici je ne parle pas de religion) d'un foetus de 12 semaines. Le choix entre un avortement et des problèmes de santé physique ou mentale de la femme, aux prises avec un enfant non désiré, est clair pour moi: je choisis la femme.

Autre chose: ceux qui sont opposés à l'avortement sur demande pensent que l'avortement sera utilisé comme moyen de contraception. Rien de plus faux. Toutes les femmes que je connais qui ont eu un avortement n'aimeraient pas recommencer l'expérience. S'il n'y avait pas d'enfants non voulus, le nombre d'avortements serait radicalement diminué.

Si on veut faire quelque chose dans ce sens, il faut des programmes d'éducation sexuelle dès le jeune âge; il faut investir plus dans la recherche sur la contraception, en mettant l'emphase sur la contraception mâle (les femmes ont servi de cobayes assez longtemps dans ce domaine); il faut plus de services de soutien pour les femmes qui veulent et/ou qui ont des enfants. Quand la Ligue pour la vie parlera dans ce sens, on pourra avoir un débat productif, moins teinté d'idées réactionnaires.

Quant à la question religieuse, elle ne devrait pas peser sur une position gouvernementale. Je pensais que la séparation de l'Église et de l'État était acquise, je me trompais. Je pensais aussi que le catholiscisme était tolérant à l'égard des autres, je vois très mal qu'une religion impose sa vision du monde à l'ensemble de la société. Et le catholiscisme n'a jamais été très fort sur la lutte contre l'oppression des femmes. J'aurais aimé que ça change!

Charles Leblanc
Saint-Boniface
le 1er décembre 1982

De mauvais goût

La caricature du docteur Henry Morgentaler, publiée le 26 novembre, est de mauvais goût, offensive et raciste. Que l'on croit que l'avortement est immoral ou non, il n'y a pas de raison pour dessiner le docteur comme un diable juif, au nez juif exagéré, aux yeux malveillants, bref, comme une image stéréotypée d'un juif dans la tête d'un anti-sémite. Votre caricature ignore peut-être que le docteur Morgentaler est un survivant d'Auschwitz, symbole de la pire folie anti-sémitique de notre siècle et de tous les temps.

Un rédacteur intègre n'aurait pas permis la publication d'une telle caricature.

Juliet Schafer
Winnipeg
le 1er décembre 1982

On a poussé la caricature un peu trop loin!

M. Raymond Hébert
Saint-Boniface, Manitoba,

"Script manent... sed verba volant: les écrits demeurent mais les paroles s'envolent." J'ai sursauté en écoutant vos commentaires à la télé, vendredi 3 décembre, à 18h45, au programme Télé-point. Pour de nombreuses gens à l'écoute, heureusement chez plusieurs, ces propos sont entrés par une oreille et sont sortis par l'autre.

Vous avez dit ceci, et j'espère de vous citer le plus fidèlement possible et de rapporter toute votre pensée, si non je le regrette et je m'en excuse: "Que ceux qui sont du côté adversaire de l'avortement ont été pris de panique jusqu'à l'hystérie, cette semaine, lors du passage du Dr Henry Morgentaler à Winnipeg".

N'est-ce pas pousser un peu trop fort? Ce que j'ai trouvé exagéré, c'est toute cette publicité gratuite que la presse électronique et écrite a accordé à ce triste personnage qui accomplit un travail vraiment diabolique. Dans ce cas, je pense, c'est bien plus la presse qui a été prise de panique et d'hystérie en vendant la nouvelle. Je désapprouve carrément son attitude.

D'accord avec vous, M. Hébert, que depuis bien des années les deux communautés, juive et franco-manitobaine, ont entretenu d'excellentes relations. Cependant j'ai toujours trouvé que cette communauté juive avait la peau bien fine et bien sensible lorsqu'un de ses membres était attaqué. Tout de suite on accuse l'autre d'antisémitisme.

Dans La LIBERTÉ du 26 novembre, la caricature de Cayouche n'attaquait aucunement cette communauté respectacle et il n'y avait rien d'anti-sémite. Mais elle attaquait un de ses membres, un juif qui a connu le camp d'Auschwitz. Ceux qui ont perçu cette caricature sous cet angle-là, ce sont Morgentaler et ses semblables.

Il est malheureux de constater que chaque fois qu'un juif est attaqué, c'est toute la communauté juive qui se sent attaquée. C'est pousser la caricature trop loin. Parmi les crimes de notre 20e siècle, certainement ceux qui ont été commis à Auschwitz et à Dachau comptent parmi les plus grands.

Mais dans ces camps, il n'y avait pas seulement des juifs (ils nous donnent l'impression qu'il n'y avait qu'eux). Il y avait d'abord et surtout des Polonais, ensuite des Français, des Belges, des Tchèques, des Slovaques, des Hongrois, des Allemands, tous ceux qui s'opposaient au régime nazi.

Cayouche dans sa caricature a voulu montrer ceci: la tuerie systématique organisée par Hitler, Himmeler dans ces camps, eh bien, Morgentaler veut organiser une boucherie semblable, systématique, dans notre pays. Il veut même perfectionner le système, en le rendant plus efficace dans chacune des grandes villes.

Pendant ce temps-là, la presse se fait aller la margoulette et nos politiciens bien assis sur leur postérieur attendent, disent-ils, la réaction des gens, des électeurs: ça fait 15 ans qu'ils attendent. A-t-on le droit de parlementer, si ou ou non, on peut tuer froidement des innocents sans défense dans le sein de leur mère?

Il se pratique 65,000 avortements par année au Canada (chiffre officiel pour 1980). C'est supposé d'être des avortements thérapeutiques sous la protection de la loi. Allez donc! Est-ce qu'on nous prend tous pour des "nonos" pour avaler une telle pillule. Il faudrait un remue-ménage à Ottawa et à Winnipeg pour que le commandement "Tu ne tueras pas" soit respecté.

La Liberté et la Société franco-manitobaine n'ont aucune excuse à faire à la communauté juive. Jamais! La communauté juive n'a pas été insultée. Si le journal formule des excuses, Morgentaler se féliciterait que des gens justifient sa position, parce qu'il a du travail à faire pour refaire son image dans l'opinion publique et redorer son blason.

Pierre Gagné, prêtre-curé
Saint-Jean-Baptiste
le 5 décembre 1982

La SFM négocie de bonne foi

Depuis déjà quelques mois, la Société franco-manitobaine, au nom de la communauté francophone, est entrée en négociations avec le Procureur général, M. Roland Penner, au sujet de l'Article 23 de l'Acte du Manitoba. Pour la SFM, le but de ces négociations était, et demeure toujours, d'obtenir plus que l'on aurait pu espérer suite à un jugement des plus positif de la Cour suprême du Canada. Il faut lire l'Article 23 actuel pour bien comprendre.

Dès la première rencontre, les deux partis en question se sont entendus pour ne pas négocier à travers les média anglophones et/ou francophones. Les raisons sont claires: éviter les répercussions, d'une part, et assurer une bonne communication, entre la Société franco-manitobaine et le procureur.

Par contre, la Société franco-manitobaine ne s'est jamais engagée au secret. Les Franco-Manitobains ne sont pas exclus des pourparlers. Une quinzaine d'avocats francophones ont été consultés régulièrement du début à la fin et un bon nombre de chefs de file le furent aussi. Le sujet fut aussi discuté à une réunion des présidents d'associations francophones en novembre dernier et, un compte-rendu des discussions fut présenté à la réunion régionale de la SFM à Saint-Léon et à celle de Sainte-Anne. (La Liberté était absente.)

L'Article 23 a été discuté avec tous ceux qui s'y sont intéressés. Vous avez été invité, comme Franco-Manitobain, à une rencontre d'information sans caractère officiel, malheureusement vous n'avez pu trouver le temps.

Nous continuons donc à négocier de bonne foi avec le gouvernement et nous prévoyons une rencontre publique d'information sous peu. Les média seront évidemment invités.

Léo Robert
Président de la SFM
le 2 décembre 1982

Il y a autre chose

Il faut quitter le Manitoba français pour quelque temps afin de découvrir la valeur d'un journal qui nous met en présence de la vie des francophones.

Votre journal atteste qu'il y a autre chose à l'extérieur du Québec et que c'est même en français!

Merci pour cette occasion de respirer de la brise manitobaine entre le noir et le blanc. C'est "solide", et j'aime ça!

Paul Campeau
Grand séminaire de Québec
le 27 novembre 1982

Pour un oratoire en Louisiane

L'abbé Edouard Fontaine, qui est toujours prêtre du diocèse de Saint-Boniface, travaille en Louisiane depuis l'année 1971.

Après son ordination, il a travaillé 22 ans dans le diocèse. Il commença comme vicaire à Holy Cross à Saint-Boniface, ensuite vicaire à Saint-Jean-Baptiste et à Bruxelles. Il devint curé de Sainte-Geneviève, de Richer, de Sainte-Elizabeth, Morris, Mariapolis, Letelier et Lorette.

Il a récemment décidé de construire un oratoire en l'honneur du Sacré-Coeur dans sa paroisse en Louisiane. Les amis du Père Fontaine ou les amis du Sacré-Coeur peuvent participer en donnant 5$ la brique. Le nom du donateur sera affiché à l'intérieur de cet oratoire. Vous pouvez envoyer votre don à: Shrine of the Sacred Heart Fund, Route 1, Boîte 74, Oberlin, Louisiane, É.-U., 70535.

Le Père Fontaine célèbrera son 40e anniversaire de prêtrise le 21 juin 1983 dans sa paroisse et ensuite à Saint-Boniface, à la Cathédrale, le 27 juin avec sa famille et ses amis.

Marie-Claire Sabourin
Saint-Boniface
le 28 novembre 1982

Quelle honte!

M. le rédacteur,

Béni soit le jour où des francophones comme vous ne seront pas parmi les gens les plus anti-sémites du Canada.

Quelle honte! Quel dommage! Votre caricature du Dr Morgentaler est outrageuse. Je suis chrétienne, la mère d'un petit fils, et je suis épouvantée.

Valérie Jacqueline Ross
Toronto, Ontario
le 2 décembre 1982



LE RIDEAU DE FUMÉE VIS-À-VIS L'AMÉRIQUE CENTRALE

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Christiane DUBÉ
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enrégistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

**LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823**

Le CALENDRIER

Vendredi 10

- Le film russe "**Moscow Does Not Believe in Tears**" sera présenté de vendredi à dimanche à la **Galerie d'art** de Winnipeg.

- Le **Festival du jouet** et l'**Atelier du Père Noël** se poursuivent au **CCFM**, boul. Provencher. Également samedi et dimanche de midi à 17h00. Un projet de **Janine Tougas**.



Samedi 11

- Une **Journée de conscientisation internationale** aura lieu à **La Broquerie**. À compter de 10h00, conférences, discussions et films à l'école élémentaire anglaise. Organisé par le groupe **Katimavik B**.

Lundi 13

- **Fernando Champagne**, originaire de Saint-Norbert, sera l'invité de "Passé d'aujourd'hui" à **CKSB**, lundi et mardi à 9h00.

- Le film "On l'appelait Cambodge" de Martin Duckworth, au cinéma de l'**ONF**, 245 Main à Winnipeg, à 20h00

Mardi 14

- Première de "**La ménagerie de verre**" de Tennessee Williams par le Club de théâtre du **Collège universitaire** de Saint-Boniface, à 20h00 à la Salle Martial-Caron. Un classique du théâtre américain. De mardi à jeudi.

Mercredi 15

- Vernissage de l'**exposition** "La dernière frontière" d'Aimé Barsalou, au **CCFM** à 20h00. L'exposition se poursuit jusqu'au 16 janvier.

Jeudi 16

- La Roche sera au Canot du Voyageur, 768 Taché, jusqu'à samedi.

- Gérald **Laroche**, Gérald **Paquin** et Gordon **Bartlett** sont à l'affiche du **Foyer** au CCFM, jeudi et vendredi.

Vendredi 17

- Les **films** "Les portes de la nuit" et "Les feux de la Chandeleur" seront présentés à compter de 19h00 au **Cinéma Main** (ONF). La série France-Canada.

- Première du 3e spectacle de la **série d'abonnement** du CCFM, "Une sorte de duo" avec **Paul Savoie** et **Madeleine Boucher**. Vendredi et samedi seulement.

- L'**Orchestre** symphonique et la **Chorale** philharmonique de Winnipeg présenteront le grand concert pour la famille à 19h30, vendredi et samedi, et à 15h00 dimanche, en la Salle du centenaire.

Samedi 18

- C'est la guignolée à **Saint-Boniface**: on demande aux résidants de préparer des cadeaux sous forme d'argent, de nourriture ou de vêtements pour ceux qui feront le tour des rues entre 13h00 et 22h00.

Le film de la semaine



New York, New York

Liza Minnelli et Robert de Niro, sur la photo, dans une scène de "New York, New York", un film américain réalisé en 1977 par Martin Scorsese. Une comédie musicale romantique dans laquelle évoluent une chanteuse et un saxophoniste de big band.

De très belle images, une histoire riche et bien racontée, rendue dans un rythme excellent.

Une collaboration entre cinéphiles locaux.

Le discours du trône face à la dure réalité

Le gouvernement s'est fixé les limites de son action

Le discours du trône permet au gouvernement de donner les grandes lignes de ses actions, de ses préoccupations et de dresser une liste de ses priorités dans le domaine législatif. Le texte lu le 2 décembre devant les députés par le lieutenant-gouverneur indique clairement la volonté du gouvernement de s'engager en faveur des plus touchés par la récession économique.

Mais les mesures par Howard Pawley et ses ministres montrent aussi nettement que le gouvernement, qui fait face à un déficit exédant 400 millions de $, n'entend pas régler les problèmes économiques à lui seul. En fait, le gouvernement n'injectera que 40 "nouveaux" millions de $ dans l'économie manitobaine. Notamment en consacrant 20 millions à un programme pour l'isolation des maisons et 12 millions pour des projets de création d'emplois.

Ces sommes d'argent, ainsi que d'autres aides plus localisées (comme les 900 mille $) pour la rénovation des écoles à Thompson) sont sensées créer environ deux mille emplois, auxquels s'ajoutent, il est vrai, les quatre mille emplois déjà créés. Il reste que le Manitoba compte 44 mille chômeurs.

Le gouvernement, qui ne veut visiblement pas accroître sa dette, a donc choisi d'apporter une aide ponctuelle à un secteur précis (comme disait Sterling Lyon, le Manitoba aura bientôt les maisons les mieux isolées) sans chercher à stimuler l'ensemble de l'économie manitobaine. Mais enfin, comme l'a dit le Conference Board, c'est au Manitoba que revient la meilleure performance économique.

Bref, que même s'il ne peut pas donner autant d'argent qu'il voudrait, Howard Pawley reste néo-démocrate. Le discours du trône résume ainsi le dilemme du premier ministre: "Nous vivons des jours difficiles et, parce que le gouvernement provincial a des revenus limités, il doit faire face à de dures décisions." Toutefois, il ajoute: "Dans le remaniement des ressources humaines et financières au sein des ministères, afin de répondre aux priorités actuelles, mes ministres sont guidés par les principes humanitaires et novateurs".

Et pour faire bonne mesure, pour bien prouver que son état de néo-démocrate ne s'arrête pas aux sentiments, Howard Pawley a annoncé (entre autres) que "la Société d'assurance publique sera investie du pouvoir de se lancer dans la vente d'assurances sur la vie et les services de gestion des pensions". Par ailleurs le gouvernement procédera à l'établissement de Manoil, promesse électorale, qui "sera chargée, avec le secteur privé, de l'exploitation efficace de nos ressources en pétrole et en gaz".

Enfin, le discours du trône marquant l'ouverture de la 2e session de la 32e législature, comme tous les autres, n'a pas manqué à la tradition, qui veut que l'on trouve le moyen d'évoquer toutes les catégories socio-culturo-professionnelles possibles et imaginables.

Les agriculteurs

Bien entendu, les agriculteurs occupent une place de choix. Voici à quoi ils peuvent s'attendre de la deuxième année au pouvoir du NPD:

- Le gouvernement présentera une loi sur les droits de propriété des terres agricoles "qui reforcera l'exploitation familiale en limitant les acquisitions de bien-fonds agricoles par des propriétaires absentéistes, et plus précisément par des sociétés non-agricoles et des particuliers ne résidant pas au Manitoba".

- Après la mise en place du plan de stabilisation du boeuf, le gouvernement, de plus, "améliorera et développera des programmes techniques qui se rattachent à cette industrie pour accélérer la productivité et faire monter les revenus des producteurs de boeuf du Manitoba".

- Aussi, le gouvernement "continuera, par l'entremise de la Société de crédit agricole du Manitoba à accorder des crédits (...) particulièrement à ceux qui sont en graves difficultés sur le plan économique".

- Sur la question des tarifs de la passe du nid de corbeau, le gouvernement a réitéré son opposition à "toute réclamation du principe du tarif égal pour une distance égale (qui) entraînerait l'abandon de lignes secondaires et mettrait donc en péril l'existence de bien des communautés rurales". Aussi, l'aide au port de Churchill est maintenue.

Bernard BOCQUEL



Les cérémonies d'ouverture

BILLET

La preuve d'une compassion

Le discours du trône est un exercice de style minutieux. Car malheur au premier ministre qui oserait oublier quelqu'un lorsqu'il dresse la liste des priorités de son gouvernement.

Cela donne un texte qui ne brille pas par son élégance littéraire, mais par le millage politique susceptible d'en résulter. Voilà pourquoi le discours du trône ne se préoccupe pas uniquement des chômeurs, un sujet idéal pour "gouverner de façon active, novatrice et humanitaire dans des circonstances nouvelles et difficiles. Mais il s'adresse aussi, pêle-mêle, aux agriculteurs, aux femmes battues, au centre-ville de Winnipeg, à Garrison, à la production du riz sauvage, aux femmes âgées pauvres, à la culture, l'éducation, le pétrole, les gens du nord, la justice, l'hygiène publique...

...Mais pas un misérable petit paragraphe pour les francos. Le premier ministre s'est donné la peine de dire qu'il avait embauché un psychiatre provincial. On aurait apprécié qu'il nous donne un compte-rendu de l'état des négociations constitutionnelles entres la SFM et son procureur-général.

C'est vrai aussi que, comme dit, le gouvernement doit faire face à des priorités. Et la priorité des priorités, tout le monde est bien d'accord, doit être l'aide aux chômeurs. Là, pas de problèmes, le gouvernement dispose d'une politique nette: "continuer d'aider les Manitobains et entretenir la base économique de la province en vue du redressement national, lorsqu'il se produira". Comme disait l'autre, gouverner, c'est prévoir.

Et prévoir exige des compétences nombreuses, dont doivent disposer au moins deux autres députés NPD, puisque Howard Pawley veut établir deux nouveaux ministères: un pour le logement et un autre pour l'environnement.

Une initiative déjà parfaitement digne de louanges en temps normal, mais qui en plus consolide la crédibilité du gouvernement néo-démocrate. En effet, deux mille nouveaux emplois vont être créés pour les travailleurs et seulement deux nouvelles places de ministres vont s'ouvrir.

Quant aux quelque 40 mille qui seront encore au chômage ou encore simple député à la fin de la 2e session de la 32e législature, qu'ils ne s'énervent surtout pas. Le premier ministre a clairement annoncé la couleur: "Mon gouvernement continuera à faire preuve de compassion dans ses programmes sociaux".

B.B.

Saint-Norbert

Le Club Oasis a été formé

Le club des aînés de Saint-Norbert a choisi de s'appeler Club Oasis Saint-Norbert Inc. L'annonce a été faite par le président, Albert Rousseau, à la soirée du 6 décembre. Il a précisé que cette association à but non lucratif a pour but de rassembler les pionniers et les gens âgés d'au moins 45 ans de la paroisse et de l'extérieur. Tous se rencontrent pour fraterniser en français.

Le choix du nom Oasis s'explique dans la mesure où il décrit un lieu de détente, de rencontre. Ainsi, une fois par semaine, le groupe se rencontre pour jouer au bingo et aux cartes. Le Club s'autofinance avec les deux cents $ recueillis lors des inscriptions.

René MARCHILDON

La Coupe scouts-guides

Tous les mille 600 billets de la loterie organisée au profit des scouts-guides ont été vendus à un $ chaque. Huit prix de cent $ ont été gagnés par: Philippe Beaulieu, Henriette Cénérini, Léonard Tailleur, A. Girouard, Diane Vigier, D. Coutu, Vincent Ménard et Cheryl Pearson.

Calendrier

Le mercredi 15 décembre se déroulera à partir de 19h30, le concert de Noel de l'école d'immersion.

Le jeudi 16 décembre se tiendra la réunion mensuelle de l'exécutif d'Héritage Saint-Norbert à 19h30 chez Jeanne Perreault.

J'ai tout le temps obtenu les faveurs demandées par mon Jésus. Guérissez moi par les mérites de vos saintes plaies.

REPÈRES

Sala de retour

L'ex-commissaire d'écoles de la Seine Maurice Sala vient d'être (ré)embauché comme directeur-général adjoint de cette division scolaire **par intérim, pour une période temporaire jusqu'à ce qu'un directeur-général adjoint permanent** soit trouvé. La course est ouverte: les commissaires ont aussi décidé de s'adresser à une compagnie de conseillers en management pour trouver des candidats. La Seine s'est donnée jusqu'au 31 mars pour engager un directeur-général adjoint **permanent**.

Ile-des-Chênes: la confirmation

On savait que l'école régionale française 7e à 12e) serait finalement construite à Ile-des-Chênes. Mais il nous manquait encore certains détails. **Les voilà**. Le coût total s'élèvera à un million 400 mille $ et la construction commencera en janvier. Le bâtiment s'étendra sur 25,650 pieds carrés et devrait s'ouvrir en septembre, pour accueillir **160 élèves** et 225 l'année suivante, donc en 84.

Le Festival au Centre des congrès

L'édifice du Festival du Voyageur (dit le Rendez vous) n'est pas adéquat pour abriter le casino annuel du Festival, selon son directeur-général **Gérald Turenne**. Le Festival a donc décidé de louer encore cette année le Centre des congrès et des locaux dans trois hôtels de la ville pour y tenir le casino. Par ailleurs, le président du Festival, **Me Léo Teillet**, a nié les allégations récemment parues dans le **Free Press** voulant que l'organisation d'hiver était en sérieuse difficulté financière.

Chômage à la hausse

Depuis novembre 1981, le chômage a grimpé de **55 pour cent**, pour atteindre le niveau record de un million 438 mille sans emploi. **12,7 pour cent** de la population active était donc au chômage en novembre. Au Manitoba, elle est passée à 10,6 pour cent.

Nouvelle église à Lourdes

Comme prévu, en présence de l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, **plus de 500 personnes** ont participé à la messe qui célébrait, dimanche, l'ouverture officielle de la nouvelle église de Notre-Dame-de-Lourdes.

400 mille $ cadeau

Le gouvernement manitobain a renoncé à réclamer 400 mille $ que les producteurs devraient lui rembourser en rapport avec **un ancien plan de mise en marché**. L'affaire remonte à 1980 quand Sterling Lyon avait supprimé le plan en question. Ceux qui devaient de l'argent au gouvernement ont donc refuser de le remettre, disant que les contrats étaient rompus.

Du côté **du nouveau Plan de stabilisation du boeuf**, notons que plus de mille 250 producteurs se sont inscrits. Un plan important, selon son gérant, car les grandes chaînes alimentaires et les restaurants exercent de plus en plus de contrôle sur le marché, puisqu'ils s'allient pour acheter leur viande.

Cargill influence

La multinationale du grain Cargill, dont le siège social se trouve à **Minneapolis**, a été accusée de tenter d'influencer la composition du **comité consultatif de la Commission canadienne de blé**. Un cultivateur de la région de Tilston, Golwyn Jones, affirme que Cargill ne devrait pas se mêler à la campagne pour l'élection de **onze producteurs indépendants** au comité consultatif de la CCB.

Le lait en baisse

En raison du déclin des prix mondiaux, la **Commission canadienne du lait** vient de recommander une réduction de la production d'environ 15 pour cent. En clair: la Commission va réduire les contingents (2,6 pour cent) et augmenter les amendes à la surproduction. **Motif:** alors que la consommation du lait décline fortement, la production de lait industriel s'est élevée de 6 pour cent, par rapport à l'an dernier.

La SFM consulte

suite de la une

voies. Les deux exigent des modifications constitutionnelles à des lois fédérales.

Cependant, suivant la pensée de Léo Robert, même s'il y a entente avec les autorités provinciales et fédérales, "cela ne veut pas dire que le cas Bilodeau ne continuera pas" jusqu'en Cour suprême. Me Bilodeau et son avocat Vaughan Baird participent aussi aux négociations et présenteront sous peu leur ébauche d'amendement à l'article 23.

Entretemps, le Conseil d'administration se rencontrera pour décider du format de la journée de consultation. On déterminera par exemple si, oui ou non, des représentants de la province seront invités. On sait que M. Penner doit répondre aux propositions de la SFM dans la première semaine de janvier.

Jean-Pierre **DUBÉ**

La proposition de la SFM

23.1 L'anglais et le français sont les langues officielles du Manitoba; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions de la Législature et du gouvernement du Manitoba.

23.2(1) Toute loi de la Législature du Manitoba sanctionnée le 1er juin 1983 ou après cette date et qui n'est pas adoptée, publiée et imprimée dans les deux langues officielles est invalide et sans effet.

23.2(2) Jusqu'au 31 décembre 1990, aucune loi de la Législature du Manitoba qui a été sanctionnée avant le 1er juin 1983 est invalide et sans effet du fait qu'elle a été adoptée, publiée et imprimée seulement dans une des langues officielles.

23.2(4) Quand une loi de la Législature du Manitoba est adoptée, publiée et imprimée dans les deux langues officielles, les versions anglaise française ont également force de loi.

23.3(1) Tout règlement adopté sous le régime d'une loi de la Législature du Manitoba à compter du juin 1983 et qui n'est pas adopté, publié et imprimé dans les deux langues officielles est invalide et sans effet.

23.3(2) Jusqu'au 31 décembre 1990, règlement adopté sous le régime d'une loi de la Législature du Manitoba avant le 1er juin 1983, sera invalide du fait qu'il fut adopté, publié et imprimé seulement dans une des deux langues officielles.

23.3(3) Quand un règlement adopté sous le régime d'une loi de la Législature du Manitoba est adopté, publié et imprimé dans les deux langues officielles, les versions anglaise et française ont également force de loi.

23.5(1) Le public a, au Manitoba, droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec le siège ou l'administration centrale des institutions de la Législature ou du gouvernement du Manitoba ou pour en recevoir les services; il a le même droit à l'égard de tout autre bureau de ces institutions là où, selon le cas:
(a) l'emploi du français ou de l'anglais fait l'objet d'une demande importante;
(b) l'emploi du français et de l'anglais se justifie par la vocation du bureau.

23.5(2) Le paragraphe (1) sera en vigueur avant le 1er juin 1983 ou à compter du 1er juin 1983.

23.6 Nonobstant tout jugement par un tribunal de juridiction compétente, le mot "sera/shall" tel qu'utilisé dans les sections 23 à 23.5 inclusivement sera interprété comme directoire et obligatoire.

Le Festival cherche de l'hébergement

Pour la 5e année consécutive, le Festival du Voyageur accueillera, encore une fois, des équipes de hockey venant de tous les coins du pays ainsi que des États-Unis.

Le Tournoi international de hockey, un évènement des plus important pendant la semaine du Festival, regroupe des joueurs de 15 et 16 ans de catégorie "Midget Tier 2".

Cependant, cette année, nous devons trouver des foyers pour les 17 joueurs de l'équipe du Québec. Étant donné que le Festival est un Festival majoritairement francophone à service bilingue, il serait approprié d'accueillir nos frères francophones dans nos familles. Ainsi ils pourraient bénéficier de la culture franco-manitobaine.

Toutes les personnes et familles intéressées, à titre bénévole, à ce que l'un ou plusieurs des joueurs de l'équipe du Québec séjourne dans nos foyers pendant la semaine du 15 au 21 février, sont priés de communiquer aussi vite que possible avec Mario Gilbert au Festival du Voyageur, au 247-7692.

Le coin des petits

L'émission de tante Nadine diffusée les jeudis et vendredis matin à 9h00 à CKSB, Le Coin des petits, lance son concours de dessins.

Tous les jeunes auditeurs de cette émission sont invités à y participer.

Les dessins auront pour thème "Noël", et devront parvenir à tante Nadine, CKSB, 607, rue Langevin avant le 21 décembre. Il y aura des surprises pour chacun.

Île-des-Chênes

Gi-Gi: un service valable pour la communauté

La plus récente entreprise chez nous, le restaurant Gi-Gi, a ouvert ses portes le 5 décembre.

Parents et amis en ont profité pour encourager les propriétaires, Guy et Cécile Encontre et leur famille.

Le nouveau restaurant et salle à manger vont employer, en plus des membres de la famille Encontre, plusieurs dames et jeunes filles de la place. Parents de six enfants, Guy et Cécile sont résidants de la paroisse depuis 1969.

Guy est bien connu pour son travail de creusage de puits.

Le restaurant Gi-Gi, qui veut promouvoir une atmosphère relaxe et tranquille, est ouvert tous les jours aux heures suivantes: dimanche (de 11h00 à 20h00, lundi (de 7h00 à 16h00 et ensuite pour des groupes), mardi, mercredi et jeudi (de 7h00 à 23h00), vendredi (de 7h00 à 1h00) et samedi (de 9h00 à 1h00).

Un restaurant familial, pleinement licencié, qui offre un service très valable dans une petite communauté comme la nôtre.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Calendrier

Le vendredi 10 décembre au Centre récréatif à 20h00, soirée de Noël (y compris repas chaud), pour membres de la LFC et leurs maris.

Le jeudi 16 décembre à 19h30 concert de Noël à l'école Ile-des-Chênes School.

Le mercredi 22 décembre en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde, célébration pénitentielle.



Cécile, Guy et Gi-Gi Encontre

Transcona

Un centre d'accueil pour les jeunes pourrait être créé

"J'espère ouvrir à Winnipeg un foyer d'accueil, genre "Bosco", pour les jeunes en difficultés que j'appelerai Credo, car je crois que nous avons tous reçus la vie de Dieu et nous avons l'obligation de développer cette vie." Voilà ce que disait le père Albert Bouffard, o.m.i., de Winnipeg, lorsqu'il adressait la parole aux membres de la LFC et quelques paroissiens de l'Assomption le 1er décembre.

Le père Bouffard a une quinzaine d'années d'expérience dans l'enseignement au secondaire à Gravelbourg et quatre années dans un foyer Bosco à Régina avec le père Larré. Il dit qu'il a déjà une maison en vue, située au 23, baie Mohawk (angle Archibald et route No 1) et il espère que les diverses organisations charitables pourront meubler et fournir la maison pour mars 1983. Il s'attend à avoir l'appui des prêtres et des églises protestantes.

Le père Bouffard explique qu'il pourrait recevoir jusqu'à six jeunes en difficultés, âgés de 16 à 18 ans, garçons et filles, et il s'adjoindrait deux ou trois personnes en service. Le programme prévoit du counseling individuel, de la thérapie de groupe et la dimension spirituelle sera toujours présente. Des couples du "Mariage Encounter" pourront parrainer et aider à la réhabilitation de ces jeunes dans la société.

En ce qui concerne les jeunes en difficultés, il s'agit de garçons et filles gravement affectés, les rejets de la société, des centres correctionnels, de foyers brisés, des jeunes considérés incorrigibles et qui sont sans défense...

En psychologie, dit le père, il y a quatre sentiments de base: la joie, la tristesse, la colère et la peur. Les besoins de chacun sont: 1) d'être aimé; 2) l'appartenance à un groupe ou une famille, ou une autre personne; 3) se faire valoir et 4) d'autonomie, se tenir debout sur ses pieds sans se faire dire comment.

Les jeunes en difficultés ont des besoins qui ne sont pas satisfaits et la majorité viennent de foyers brisés.

Le père Bouffard raconta des faits pitoyables et incroyables qu'il a connus auprès des jeunes qui ont beaucoup soufferts. "Il faut répéter constamment à ces jeunes que la personne a de la valeur avec tout son potentiel; que la vie est un don de Dieu. Avec le temps et beaucoup de patience et de compréhension ces jeunes prennent conscience qu'ils ont besoin de Dieu."

Au point de vue prévention pour les parents, le principe de base unique est toujours le même "aimez-vous les uns les autres". Il faut s'aimer soi-même d'abord pour enfin aimer les autres.

Hélène BLAIS

Saint-Lazare

Joe Borowski a exposé des plans

Saint-Lazare a eu la visite de Joe Borowski. Il a fait un discours au sujet de l'avortement. M. Borowski a parlé des plans de l'organisation "Alliance against abortion", dont il est le chef. Dans dix-huit mois il va en Cour suprême du Canada pour contester la loi sur l'avortement.

Il a aussi parlé des plans de son organisation de s'opposer à l'établissement des cliniques d'avortement de Henry Morgentaler. M. Morgentaler propose d'établir des cliniques d'avortement dans les centres majeurs du pays et surtout pour nous, à Winnipeg.

Ceci s'est passé à l'église le 28 novembre. Cela faisait partie d'un déjeuner-communion commandité par les Chevaliers de Colomb.

Mathieu DESCHAMBAULT

Les gagnants du festival de poésie

Voici les gagnants du festival de poésie de Marquette:

1re année - Gabrielle Fafard et Dale Edmundson; 2e année - Renée Tremblay et Glen Simard; 3e année - Eve Fafard et Philippe Deschambault; 4e - Denise Simard et Stéphane Chartier; 5e - Carmelle Fouillard et Daniel Deschambault; 6e - Anna Fulham et Konrad Plante; 7e - Josée Chartier et Curt Horning; 8e - Zita Fafard et André Chartier; 9e année - Monique Plante.

Les gagnants pour l'anglais étaient: Daniel Deschambault, Konrad Plante, Graham Hodgson, Zita Fafard.

Les gagnants de la 1re et 2e année ont reçu un épinglette qui dit "North West Marquette Festival '82". Daniel Deschambault et Zita Fafard ont reçu chacun un trophée qu'ils peuvent garder pour un an.

Calendrier

Scouts - lundi à l'église à 19h30.

Conditionnement physique le mardi à 20h00 pour femmes de 21 ans et plus. 'Saint-Lazare en forme' se rencontre au gymnase.

Bingo au foyer "Villa Decorby" à 20h00 le jeudi.

INTERROGATION

Béni soit celui qui vient...

Sa joie nous renouvelle...

Noël n'est plus qu'à quinze jours! Nous nous y préparons depuis déjà deux semaines, nos yeux fixés sur Celui-qui-vient, rassurés que nous sommes par sa promesse de venir habiter au milieu de nous, confiants que nous sommes suite à son appel à le suivre sur le chemin de la conversion. Oui, plus que quinze jours et toujours nous nous posons la question: "Que devons-nous faire... que dois-je faire..."

Car nos bonnes résolutions et nos projets ont vite pris le chemin de l'oubli, occupés que nous avons été par les préparatifs aux fêtes: achats, courses dans les centres commerciaux, cartes de souhaits envoyées, nourriture à préparer et à congeler, tourtières et quoi encore...

Et voyant Noël qui se prépare à nous sauter dans les bras, nous avons un petit pincement de coeur et nous nous demandons: "En ai-je fait assez? Que pourrais-je faire de plus pendant les quelques semaines qui me reste? Il ne faudrait quand même pas que j'attende la veille de Noël?" Et ces pensées nous trottent dans la tête, et dans le coeur, alors que nous attendons l'autobus, alors que nous nous rendons au travail, alors que nous nous reposons deux minutes dans un fauteuil du salon...

Les foules qui venaient rencontrer Jean le Baptiseur, ces foules qui étaient intriguées par cet espèce d'écervelé qui criait aux passants, ces foules qui cherchaient de nouvelles routes n'avaient d'autres questions à lui poser que: "Que devons-nous faire?"

Et lui, le baptiseur, exigeant comme il l'était, annonçant un jugement terrible pour ceux qui ne se convertiraient pas, n'avait, pour leur répondre, que quelques petites suggestions d'apparence bien anodine. Il les invitait à retourner faire ce qu'ils faisaient tous les jours, mais avec une attitude et un esprit différent, cherchant un brin de dépassement.

Ainsi aux foules anonymes qui vivaient bien, qui mangeaient bien et qui étaient bien habillées, sa réponse est: "Partage... partage... partage"! Mais oui, pas besoin de poser des gestes extraordinaire! Vous avez beaucoup de choses... alors partagez avec ceux qui ont moins! Et que ce partage vous pousse au dépassement... que ça fasse mal... juste un brin!!

Aux publicains qui sont des voleurs de grands chemins, Jean donne la consigne de la justice. "Arrêtez, leur dit-il, de vous graisser la patte. Arrêtez de vivre sur le dos des autres. Arrêtez de marcher sur la tête du petit. Arrêtez de vous enrichir aux dépens des autres. Votre travail, faites-le, mais dans la justice." Et celui qui ose suivre cette invitation, voit son salaire tomber de plus que 6%!

Et enfin aux soldats qui ont l'habitude d'obtenir ce qu'ils veulent à grands coups de poings sur le visage, Jean n'a qu'une parole: "Plus de violence et, en plus, contentez-vous de votre salaire!" Des paroles raides et exigeantes pour des hommes habitués à faire le pluie et le beau temps dans les villages...

Et nous, qu'allons-nous faire?

Partager? Mais certainement! Mais comment et dans quel esprit? Pour s'en débarasser au plus vite et se donner bonne conscience? Quelques conserves tirées du fond de la remise, conserves qu'on ne mangera pas de toute façon, lancées dans un panier de Noël?

Vivre de justice? Mais certainement! Mais comment et dans quel esprit? Je ne tue pas et je ne vole pas, donc ça va? Ou vais-je jeter un regard sur la violence de mes paroles, de mes jugements, de mes refus d'engagement?

Me contentez de ce que j'ai? Mais certainement! Mais comment et dans quel esprit? Me contentez parce que je n'ai pas le choix? Me contentez à contrecoeur? Ou me contentez parce que je reconnais, de fait, que je suis gâté!

Ce n'est que dans ce dépassement que je connaîtrai la joie, la vraie joie de Noël... une joie qui fascine et renouvelle... une joie toute intérieure, mais combien réelle!

Claude BLANCHETTE, ptre

Un coordonnateur pour les universitaires

Le Conseil jeunesse provincial, dont le mandat est de servir toute la population jeune du Manitoba, vient de mettre à la disposition de l'organisme officiel des universitaires du Collège de Saint-Boniface, l'AECUSB, un employé à plein temps pour une période indéterminée.

Il s'agit de Joanne Savoie, originaire de Caraquet au Nouveau Brunswick, diplômée de l'Université d'Ottawa.

La nouvelle employée du CJP et de l'AECUSB ne s'occupera pas que des étudiants postsecondaires. Elle aura aussi la charge à temps partiel du dossier des jeunes travailleurs. Joanne Savoie est entrée en fonction cette semaine. Son bureau sera situé au collège.



Joanne Savoie

Saint-Léon

Calendrier

Le 12 décembre, il y aura une fête "gala" en l'honneur du centième anniversaire de la fondation des Chevaliers de Colomb - célébration eucharistique, souper, soirée récréative pour tous les frères chevaliers et leur famille. Le tout commencera vers 16h00.

Le 15 décembre, le concert de Noël par les élèves de notre école et leurs professeurs, avec la collaboration de plusieurs organismes locaux: les Chevaliers de Colomb, la Ligue féminine catholique et le comité de parents.

La veillée du jour de l'an

Le Centre culturel franco-manitobain et le Festival du Voyageur annoncent "La veillé du jour de l'an" qui aura lieu au Rendez-Vous, 768, avenue Taché le vendredi 31 décembre de 21h00 à 3h00 du matin.

Le prix d'entrée est de 15$ par personne et inclut un buffet chaud et une soirée dansante avec "Les Boss". Les billets sont en vente au Rendez-Vous et au Centre culturel franco-manitobain.

Un cours de gestion du ministère de l'agriculture

Un outil pour assurer une meilleure planification

Comme tous les professionnels, les agriculteurs du Manitoba ont régulièrement besoin d'acquérir de nouvelles connaissances ou de les perfectionner, de manière à gérer leur entreprise adéquatement. Les spécialistes du ministère de l'agriculture ont mis au point un cours de gestion agricole qui s'adresse à tous les fermiers. Voici les détails.

D'après Gérard Therrien, chef de gestion agricole au ministère de l'agriculture, "la formation est un besoin essentiel. Il'a un manque très sérieux chez les agriculteurs".

Pour combler ce manque, un cours a été développé, conçu de telle sorte que l'étude se fasse à la maison. Concrètement, cela va se dérouler ainsi: à partir du 17 janvier, les personnes inscrites au cours recevront chaque semaine un livret pendant huit semaines. (Les frais d'inscription s'élèvent à 20$ et la date limite pour s'inscrire est le 5 janvier.)

Chacun des livrets aborde un sujet particulier. Une progression a été établie. Les thèmes suivants seront traités: gestion d'une exploitation agricole, principes de gestion agricole, comptabilité de ferme, bilans financiers, planification, marketing, financement et les exploitations agricoles et la loi.

Ce cours de gestion agricole est le quatrième cours du genre organisé par le ministère de l'agriculture. Les autres traitaient du colza, des mauvaises herbes et de la production porcine. Trois sujets concernant des domaines relativement limités, qui ont intéressé 6 600 personnes. Mais cette fois, le cours de l'année prochaine concerne véritablement tous les agriculteurs.

Une première

"C'est la première fois qu'un cours de gestion de ferme du genre a été mis sur pied au Canada, précise Gérard Therrien. On commence à la base. On procède par étude de cas. On donne des exemples, on offre des exercices, on pose des questions. On discute de comptabilité, on ne prétend pas l'enseigner. Le cours explique ce qu'il faut faire après qu'on a les donnés et montre comment les appliquer. Par exemple: comment interpréter un rapport financier".

Le but des leçons, souligne le chef de gestion agricole, c'est de donner aux agriculteurs les outils pour assurer une meilleure planification. "Souvent on suit les traces du père et ce n'est pas nécessairement la bonne solution." L'accent est donc spécialement mis sur la planification. "Le cours offre une procédure à suivre pour planifier."

Gérard Therrien est d'ailleurs convaincu que le cours proposé "ne s'applique pas seulement aux petits fermiers, mais à l'ensemble de l'industrie. On encourage même les gérants de banques et de caisses populaires à prendre le cours".

Selon les estimations, chaque livret exigerait environ trois soirées de travail de quelques heures par semaine. Un test est envoyé par le ministère après les huit semaines de cours. Il permet essentiellement de voir si les personnes inscrites au cours ont lu le matériel. Un certificat est alors donné.

Pour Gérard Therrien, il existe "souvent un manque d'identification des problèmes" auxquels les agriculteurs font face. Ce cours devrait fournir des armes pour les exploitants qui veulent améliorer leurs capacités de gestionnaire. Et le temps est plus propice que jamais.

Comme le notait le ministre de l'agriculture Bill Uruski: "Une bonne gestion agricole représente chaque année un atout important, particulièrement judicieux en période de difficultés économiques". Dans cette perspective, le cours pourrait bien connaître un succès certain...

Bernard BOCQUEL


Gérard Therrien, chef de gestion agricole au ministère de l'agriculture.

La LIBERTÉ a rencontré

Les victoires des "Scorpions"

Elles ont certainement gagné leurs épaulettes, ces jeunes filles de treize, quatorze et quinze ans du club de ballon-volant de Lorette.

Depuis le début de la saison, elles n'ont pas perdu de parties dans la division Seine. Grâce à leurs victoires, elles se sont rendues dans la division de Fort Garry, jouer contre les "Acadians". Avec leurs talents, elles ont gagné la première partie, mais malheureusement n'ont pas pu rapporter les deux dernières.

À la prochaine en septembre 83.

Lilliane LANSARD



1re rangée, de gauche à droite: Raince Paull, Jackie Tétrault, Michelle Prévost, Yvette Doell (capitaine), Roxane Lansard, Nicole Vandale, Yvette Gagnon; 2e rangée: Elaine Fillion, Ken Carrière (l'entraîneur), Nadine Doell, Anita Vanberkel, Liane Fletcher, Darcy Lamoureux, Lisa-Jade Bower, Debby Mitosinka.

La Coupe des Blades

Les gagnants de la loterie Coupe Grey des Blades de Lorette sont les suivants: Tony Mesojednik, Doug Rodway, Doug Drimes et Gary Hamilton (75$); Denis Marcoux, Don Bauming, Marcel Roch et Gwen Lewis (25$).

les représentants de Lorette

C'était le tour des gens de Lorette, cette semaine, de rencontrer les deux membres de la rédaction du journal La LIBERTÉ. La rencontre a permi aux rédacteurs de rappeler, à l'intention du réseau local de la correspondante du journal, Lilliane Lansard, le cadre de fonctionnement du contenu: le calendrier, l'avant-papier, le reportage, la photo et le bas de vignette, et le dossier.

Dans la discussion qui a suivi, les rédacteurs sont revenus sur les exigences journalistiques dans les chroniques de région, comme par exemple, la priorité à accorder aux faits dans leur ordre d'importance et non dans leur ordre chronologique.

En somme, les rencontres avec les personnes-contact des organisations visent à faciliter le travail des correspondants en expliquant en détail la forme que doivent prendre les informations. Par conséquent, le travail de la rédaction en est facilité, compte-tenu de la formation des correspondants dans le domaine.

Des questions portant sur les activités du journal ont également été soulevées par les participants, entre autres, en ce qui a trait à l'impression de la publication, qui se fait à Steinbach, chez Derksen Printers, lesquels ont périodiquement affiché une attitude anti-francophone dans le Carillon.

Dans la photo, on retrouve Muriel-le Levreault, Hervé Chartrand, Joseph Cournoyer, Marcel Roch, Paul Lebrun, Marcel Comault, Ovide Vielfaure, Blanche Bohémier; Lorette Moreau, Lucille Robert, Adèle Danais, Janine Durand, Alma Desautels, Cécile Préfontaine, Laurette Durand, Michèle Lagimodière-Gagnon, Rachelle Kiazyk et Gérald Vandale.



Guy Gosselin: du grand nord à Katimavik

C'est au contact des jeunes et des déshérités que Guy Gosselin trouve le véritable sens de sa vie.

Natif de Saint-Malo, Guy Gosselin, âgé de 26 ans, a complété ses études secondaires à l'Institut collégial Saint-Pierre-Jolys

Parti travailler dans le grand Nord gagner des sous pour voyager par la suite, il s'est retrouvé à Churchill responsable de dix jeunes, des bébés jusqu'à des adolescents, presque tous indiens. C'est au cours de ces 15 mois qu'il a découvert le besoin d'aider les autres

Au cours de ses voyages, il s'est arrêté pendant deux mois en Israël où il a travaillé comme volontaire dans un orphelinat de Nazareth pour enfants arabes handicapés Il a profité de ce séjour pour visiter la Terre Sainte.

Il est passé par l'Egypte, le Soudan et s'est retrouvé au Kenya chez les Turkanas, une tribu des plus démunies. Ces africains se meurent de maladies causées par la sous-alimentation

À Lokichar il a fait la connaissance d'un pasteur américain qui voulait bâtir un orphelinat

C'est dans les deux moitiés d'un baril qu'on prépare un repas de farine de maïs pour les 300 à 400 enfants qui viennent réclamer de quoi se nourrir chaque jour

Entre temps, les dons arrivent du Canada, des parents, des amis ainsi que de quelques organismes pour la plupart ménnonites

Le contre-maître est payé 6$ par jour, tandis qu'une dizaine de femme transportent le gravier pour les briques à un $ par jour

Dix mois plus tard, la construction est terminée, le National Christian Council of Kenya s'occupe de payer un personnel local et fournit la nourriture pour les quelque 200 enfants qui habitent cette maison



Guy Gosselin

Guy a ensuite visité l'Ouganda, puis, au lieu de se diriger vers les Indes comme prévu, a décidé de rentrer au Canada en décembre 81. Cette expérience enrichissante, nous dit-il, l'a aidé dans sa croissance spirituelle et lui a apporté une grande satisfaction personnelle

Entre janvier et avril il a suivi deux cours de théologie au Bible College d'Otterburne, travaillant à temps partiel à Naturas, un foyer pour jeunes délinquants sur la route 59 entre Saint-Pierre-Jolys et Saint-Malo.

Pendant trois mois, il a travaillé à un projet d'été à la Garderie des bambins.

En août, il a été embauché par Robert Voyer de Katimavik comme agent de groupe pour Saint-Malo. Après des sessions d'entraînement, il se trouve responsable d'une quinzaine de jeunes. Le premier groupe termine son séjour à Saint-Malo à la mi-décembre.

Bientôt, nous vous donnerons de l'information sur Katimavik.

Carmen LAROCHE

Ce que l'on peut faire pour les missions

Le père Marcel Forest, fils de Désanges et de feu Napoléon Forest était parmi nous et a célébré la grand'messe le 24 octobre, dimanche des missions

Dans son homélie, il nous a parlé du missionnaire et de son travail dans les pays en voie de développement

Au cours de l'après-midi, Marcel nous a expliqué, à l'aide de diapositives, les améliorations qui ont été accomplies au point de vue spirituel et corporel, grâce à l'aide de bienfaiteurs manitobains et québécois

Nous avons pu voir le travail des missionnaires en pays de mission, plus particulièrement en République Dominicaine et en Indes. Entre autres: la formation des catéchistes; et aussi la mise sur pied d'une coopérative pour entreposer et faire sécher le riz et la graine de cacaoyer (cocoa bean) Méthode simple et très modeste, mais qui dépasse de beaucoup l'ancienne méthode qui était de faire sécher le riz sur une toile déployée sur le chemin





Marcel Forest

Un fermier sympathique d'ajouter spontanément: "Je leur donnerais mon 'grain dryer'!" Nous avons réalisé comment nous sommes chanceux de vivre bien installé au Canada, et que nous pouvons faire beaucoup par la prière et l'aumône en ayant l'esprit missionnaire.

Là, Marcel lança une invitation aux jeunes qui ont des talents et de l'énergie "Tu aimerais travailler six mois - un an - deux ans - ou toute ta vie. On a d'quoi t'occuper là-bas." À entendre Marcel parler avec simplicité et humour, la vie du missionnaire nous apparaît autre que terne

Marcel est prêtre dans l'institut séculier Voluntas Dei, à Trois-Rivières, Québec, et cet institut a des missions un peu partout dans le monde. Son adresse: Père Marcel Forest, V. Dei, Institut Voluntas Dei, 7385, boul. Parent, Trois-Rivières, P.Q., G9A 5E1

Yolande FOREST

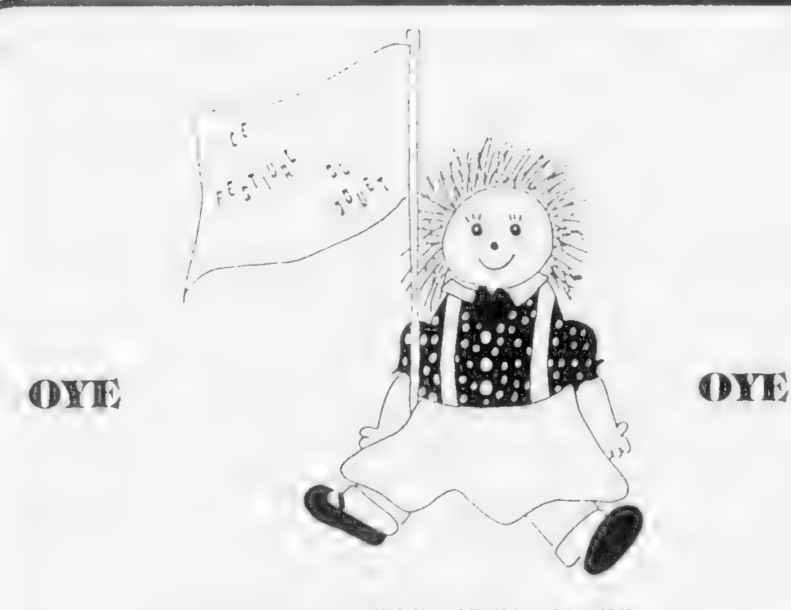
Calendrier

Souper et concert de Noël, le 12 décembre au gymnase de l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys. Souper de 17h30 à 19h00, concert à 19h30. Les billets sont disponibles auprès de Paulette Trudel (tel.: 347-6550)

Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb, conseil Iberville, lundi le 13 décembre, à 20h30 au club Noret

Célébration pénitentielle à la paroisse de Saint-Malo, le mardi 14 décembre à 20h00

Concert de Noël, le 16 décembre à l'école de Saint-Malo







Saint-Jean-Baptiste

Ces jeunes que la société rejette

Encore une fois les gens de Saint-Jean-Baptiste se diront: "Si j'avais su, j'y serais allé" ou "J'aurais pu m'arranger pour assister, avoir su que ça allait être bon." C'est vrai qu'on ne parlait pas d'aréna ni d'augmentation de taxes.

Un homme de taille, l'abbé Lucien Larre était chez nous la semaine dernière. Fondateur de Bosco Home de Régina, orateur très recherché à travers le pays, "Father Larre" était chez nous pour nous livrer son message d'amour pour les jeunes, surtout les jeunes que la société rejette. Depuis de nombreuses années, il consacre tout son temps, toutes ses énergies à ces jeunes dit délinquants, des citoyens au même titre que nos propres enfants qui, eux, ne seront jamais de "ceux-là".



L'abbé Lucien Larre

Heureusement que les villages environnants ont prêté main-forte pour remplir la salle du centenaire. Avec les 250 personnes présentes, nous avons pu faire un don de 350$ à Bosco Home.

Pour ce qui est des professeurs de la division, ils ont eu le privilège d'assister à quatre heures de conférence du même abbé Larre. Même s'ils n'étaient pas là par choix (il s'agissait d'une journée de recyclage) nous aurions du mal à trouver un seul professeur qui n'ait pas été touché par ce message, qui n'en ait pas joui et qui n'en soit pas sorti enrichi.

Céline BEAUDETTE

Une histoire de pipes

Pourtant, les tuyaux de fonte n'ont que 15 ans. Mais les sels naturels de notre bon vieux "gumbo" ont vite fait de ronger les conduites posés en 1967 lors de l'installation originale du système d'eau de Saint-Jean-Baptiste. Et depuis deux ou trois hivers sutout, la municipalité fournissait à peine pour réparer les nombreuses fuites.

Alors la semaine dernière, les tuyaux étaient changés le long de la rue Caron nord entre la digue et la salle du centenaire. Les nouveaux tuyaux en plastique type "Blue Brute" ont six pouces de diamètre et sont les meilleurs sur le marché. Il s'agit de la première tranche d'un programme de cinq ans et, durant cette période, toutes les tuyaux originaux en fonte seront remplacés à l'intérieur du village.



Florent BEAUDETTE

Somerset

Les Filles d'Isabelle en action

Le mouvement Pro-Vie a été lancé dans la paroisse et près de six cents lettres ont été envoyées pour protester contre l'établissement d'une clinique pour avortements à Winnipeg. Ces lettres ont été adressés à Howard Pawley, premier ministre de la province; Roland Penner, procureur général; Mark MacGuigan, ministre fédéral de la justice; Brian Ransom, membre conservateur de l'assemblée législative, et Jack B. Murta, membre conservateur du parlement pour Lisgar. Lucie Grenier, chancelière de Cercle de la Nativité, était responsable de ce projet.

Par ailleurs, environ 75 personnes de Somerset se sont rendues à Holland le dimanche 21 novembre pour entendre le R.P. Lucien Larre, fondateur et directeur de la maison Bosco de Régina. Il a parlé sur le respect de la vie et avait été invité par la ligue Pro-Vie de la région de Tiger Hills.

Yolande Rheault fit la livraison à la maison Laurent de Saint-Boniface, de vêtements usagés donnés par des gens du village.

Le souper-rencontre annuel de Noël des Filles d'Isabelle a eu lieu le mardi 30 novembre. Trois nouveaux membres ont été initiés à cette occasion par la régente Lorraine Girouard. Ce sont Alice Pittet, Suzanne Delaquis et Huguette Boulet.

Un don de 50$ a été fait au comité de parents du village, ainsi qu'un don de 100$ aux Soeurs de Sauveur et aux Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, missionnaires en Haïti.

Des souhaits et cadeaux ont été offerts à notre aumônier l'abbé René Touchette et à notre régente Lorraine Tessier.

Aldéa WEICKER

Calendrier

Le jeudi 16 décembre: concert de Noël de l'école Richard au gymnase du secondaire, à 19h30. Les petits de la prématernelle seront aussi au programme.

Le vendredi 17 décembre: concert de Noël de l'école secondaire à 13h00. La population est cordialement invitée à ces deux concerts.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay, Smith et Associés
avocats et notaires
Ronald Guay, BA,LLB
Rémi-C. Smith, LLB
807 Centennial House
310 Broadway et Donald, Winnipeg
TÉL.: 957-0540 R3C 0S6

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Raymond Desrochers, C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN ET DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"


Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

Saint-Joseph

Calendrier

Concert de Noël le 12 décembre à 13h00 à la salle de Saint Joseph. Surprise pour les jeunes!

Marie SARRASIN

A VENDRE
[illegible]
Tél. 433-7192

Sainte-Agathe

"Tout r'volait"

Il ne manquait plus que la soucoupe volante! Les cuillers, les arrosoirs, les bas, les mitaines; "tout r'volait"! Environ 75 personnes assistaient a la vente de linge qui avait lieu le 2 décembre. Les profits de cette vente vont aux Mini-francophones de Sainte-Agathe.

Gisèle BEAUDRY

La LIBERTÉ... l'événement de la semaine!

LES PETITES ANNONCES

A VENDRE: [illegible] 233-7227
-761

A VENDRE: maison sur Langevin, lot 50', prix $32,000.00, hypothèque de $25,000.00 disponible à 10½% d'intérêt. Tél.: 237-0348, dépôt minime
-768-

A VENDRE: commode en bouleau, 2 portes, 3 tiroirs et garde-robe, réfrigérateur, 2 portes, $140.00; commode 5 tiroirs, $60.00; machine à coudre portative, $50.00. Tél: 233-3832, 186, rue Langevin
-769-

A VENDRE: lit 54", commodes 4 et 6 tiroirs, vêtements garçon 8-10 ans, pantoufles, mitaines en mouton, table de salon, tapis, draperie pour salon. Tél. 233-4580
-770-

A LOUER: rue Symington, grande maison moderne: 5 chambres, foyers naturels, 3 salles de bains, 5 acres, étables, autres bâtiments, autobus scolaire pour Parc Windsor et collège. Possession immédiate, loyer négotiable. Appelez Aline [illegible] bur. 257-2570 rés. 233-7227
-760-

A VENDRE: [illegible] Tél.: 233-3620
-771-

A LOUER: rue Notre-Dame, grandes suites, 2 chambres à coucher. Tél.: 233-7496
-772-

A LOUER: appartement meublé pour 1 ou 2 adultes seulement. Tél.: 233-3056, entre 7h30 et 9h30
-773-

CHERCHE à faire du ménage de maison; si intéressé, appelez au No 233-8518
-774-

TU VEUX échanger des macarons (badges)? Pour détails: club d'échange de macarons, 150, rue Labonte, Thetford Mines, P.Q. G6G 4H4
-774-

A VENDRE: lot 50 x 120, aubaine, bien situé, Notre-Dame-de-Lourdes. Tél.: 944-0955
-775-

A LOUER: suite, 2 grandes pièces, meublée, 1er plancher, sur la rue Dumoulin, $160.00, libre immédiatement. Tél.: 233-2171
-776-

A VENDRE: 1982 Dodge Diplomate Salon, toute équipée, prix $12,000.00. Tél.: 233-1088, après 18h au 247-7050
-777-

A VENDRE: 400 livres de bon miel frais naturel de fleur sauvage. Appelez Rino Ouellet, 424-5529
-763-

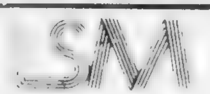
A VENDRE: piano Weber Berlin d'un an, fini en acajou plastifié; souffleuse à neige Craftsman en très bon état "chain drive"; combinaison laveuse-sécheuse Speed Queen. Tél.: 237-1476
-764-

A VENDRE: fourgonnette 78 S.E. S.D. armoire lit-table, 6 pneus Michelin, 2 sièges capitaine complet avec stéréo 25W. Faut voir. Tél.: 237-1427
-765-

A VENDRE: lot 60' x 100' à Saint-Boniface, rue Saint-Joseph, appelez 237-1321
-766-

A VENDRE: réservoir d'eau chaude en cuivre, environ 25 gallons. Tél.: 233-5522
-767-

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gérald F. Bohémier

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie,
à l'angle de la rue Meadowood,
côté sud du centre d'achat Saint-Vital
Tél: 255-6666

ROLLIE & GIL
Peinture - Décoration
Immeuble commercial ou résidentiel
Estimations gratuites
1404-231, rue Goulet; Tél.: 247-7139
Roland St. Godard Gilbert St. Godard

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

REPÈRES

L'Hôpital de Sainte-Anne

Les patients externes sont de nouveaux reçus à l'hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes, rénové au coût de deux millions 200 $. L'hôpital dispose dorénavant d'un laboratoire, un service de radiologie et trois nouveaux lits. **Par ailleurs**, la campagne de souscription pour payer de l'équipement non remboursé par le gouvernement a enregistré un succès plus grand que prévu: 35 mille $ ont été ramassés.

Faillites en baisse

Au Manitoba, le nombre de faillites a baissé au cours des deux derniers mois, en comparaison de la même période l'année précédente. **Pour être complet**, il faut toutefois ajouter qu'il y a généralement toujours moins de faillites à la fin de l'année...

La Baie d'Hudson dans le rouge

Les neuf premiers mois de l'année ont coûté 137 millions de $ de perte à cette compagnie dont le siège social est à Winnipeg. Soit 100 millions de plus que pour les neuf premiers mois de 81. **Explication utile néanmoins:** Les pertes réelles ne s'élèvent qu'à **15 millions de $**, la compagnie ayant changé sa manière de payer ses impôts.

Mauvais payeurs

La province a l'intention de sanctionner les automobilistes qui ne payent pas leurs contraventions. 44 mille n'ont pas encore été reglées. **Comment?** En ne renouvellant pas les permis de conduire ou les plaques d'immatriculation tant que les amendes n'auront pas été acquittées.

Les femmes de retour

Le gouvernement manitobain a décidé de remettre sur pied le **Conseil du statut de la femme** créé en 1980 par les conservateurs. Les bureaux avaient été fermés en août. **Et pour cause:** le conseil était resté sans présidente pendant un an et demi. Six membres forment ce conseil, dont la présidence est revenue à **Roberte Ellis-Grunfeld**.

L'eau plus chère

Les tarifs d'eau de la ville de Winnipeg augmentent: **6 pour cent de plus** à partir de janvier. Les 100 pieds cube coûteront un $ 24 au lieu d'un $ 17.

La Broquerie

Le "Coup d'épaule" est en train de s'organiser

On parle actuellement du Coup de pouce à La LIBERTÉ. À La Broquerie, c'est le "coup d'épaule". On sait que le tonnerre que les gens de Sainte-Anne entendent un peu à l'est, ce n'est en fait que les fêtes du centenaire qui commencent à faire du bruit à La Broquerie.

Et pour faire revivre l'histoire de La Broquerie, il faut de l'éclat - il semble bien que les organisateurs n'ont aucune intention de fêter en cachette.

D'ailleurs si on regarde ce qui se fait déjà les billets de la fête de la veille du Jour de l'An sont pratiquement liquidés (il faut voir Gisèle Tétrault ou Claudette Normandeau pour ceux qui restent - au plus sacrant), les couturières sont submergées de demandes pour confectionner des habits anciens, la vache en fibre de verre Holstein symbole du centre laitier est sur l'établi et sera bientôt prête à traire, les comités travaillent déjà ardument sur les fêtes qui auront lieu au cours de l'année, de nombreux La Broquiens exilés planifient le voyage du retour aux sources et, on espère mettre le livre centenaire sous presse en janvier et j en passe.

On dit que quand on a l'argent on n'a pas le temps. Ce n'est pas le cas chez-nous. On a le temps et l'enthousiasme, mais ça coûte cher fêter et il manque un peu d'argent. Un peu, environ 8000$00 qu'on espère recueillir sous forme de "coup d'épaule".

La campagne de souscription commence bientôt et je vous dirai comment envoyer vos dollars, à qui et même, si vous le voulez, combien.

Restez abonnés. Je vous tiendrai au courant des développements dans l'organisation des fêtes.

Travailler pour la Conscience internationale

Un des objectifs de l'organisation Katimavik, c'est de sensibiliser les participants à la situation internationale. On veut ainsi ouvrir aux jeunes une fenêtre sur les problèmes, les mentalités, les cultures retrouvés dans les autres pays et leur aider à devenir de meilleurs citoyens du monde.

C'est dans cet esprit que l'équipe B présente samedi prochain, le 11 décembre, à l'école secondaire, sa journée de "Conscience internationale".

Il y aura film, causerie, kiosques et le public est invité à participer. Ça dure toute la journée de samedi à partir de 10h00. La conscientisation internationale, c'est pour tout le monde.

Rino OUELLET

On fait de l'immersion à La Broquerie

On ne parle pas habituellement dans les chroniques des va-et-vient. Cependant, j'en ai un qui en vaut la peine. Dans tout l'intérêt manifesté pour l'apprentissage de la langue française ces dernières années, La Broquerie est souvent l'hôte de groupes ou d'individus qui veulent s'immerser dans une communauté vraiment francophone de coeur et de pratique.

Le dernier cas a été celui du Lt. Colonel Wilf Barlow des Forces armées canadiennes qui a fait un cours séjour chez la famille Léo Nadeau. On lui a fait faire la tournée des institutions et des commerces de La Broquerie.

Ses hôtes ont été surpris de la capacité de M. Barlow de bien s'exprimer en français même s'il n'était inscrit à un cours de français que depuis quatre mois.

Vie sociale

Naissances

Jacques Wilfrid **Lambert**, fils de Réal et Carole de Saint Malo, né le 14 octobre, baptisé le 21 novembre, premier petit-fils de Sylvio et Gilberte Fillion, parrain et marraine.

Gabriel Jean-Paul **Tétrault**, fils de Donald et Michelle de Saint-Malo, né le 28 octobre, baptisé le 21 novembre, parrain et marraine: Gérald et Irène [illegible]

Martin Jean **Daneault**, 6 livres 6 onces, né le 1er décembre à l'hôpital Victoria, premier enfant de Monique et Jacques de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont Alma Daneault de Letellier, Annette et Louis Sabourin de Saint Jean-Baptiste.

Daniel, Ghislain **Beaudry** pesait 7 livres et 1 once. Né à l'hôpital d'Altona, le 14 novembre 1982, fils de Gilbert et Lise Beaudry de Saint-Joseph. Les grands-parents sont Bernard et Lucille Sarrasin de Saint-Joseph et Joseph et Céline Beaudry de South Junction.
Petit-fils d'Adonias et Léonna Fillion de Saint-Joseph et Mme Marie Beaudry de South Junction. Petit frère de Réjeanne et Marcel. Baptisé le 5 décembre par l'abbé Louis Morin. Parrain et marraine: Ghislain et Léonne Dupuis de Sainte-Elizabeth.

Anniversaires

45e anniversaire de mariage de Flora et Dominique **Paquette** le 16 novembre.

Décès

Mlle Eva **Gauthier**, de Saint-Boniface, 83 ans, décédée le 28 novembre.

Les souscripteurs du Coup de pouce

Baldur
[illegible]

Élie
Magloire Bernardin

Elm Creek
Roméo Dagesse

Fannystelle
Alice Ménard

Giroux
Camille Jolicoeur

Great Falls
Lisa Bruneau

Haywood
[illegible]

Headlingley
[illegible]

Ile-des-Chênes
[illegible]

La Broquerie
[illegible]
Mme Margaret Kee
[illegible]

Letellier
[illegible]

Lorette
[illegible]
Marcel Roch
Gilles Roch
[illegible]

Mariapolis
Benoit Hamault

Morris
Albert Nolette

Notre-Dame-de-Lourdes
A. et J. LeNeal
Pierre Vaget
Lea Bosc
Clement et Carmen LeMeulles

Ontario
G. A. Durand

Parc Windsor
Rodolphe Bonneville
Carolyn Duhamel
Arthur Ross
[illegible]
Norbert et Marie Bosc
Yolande Lafond

Québec
Paul Campeau
Mme Marcelle Brosk
Mme Marie Bouchard

Richer
M. et Mme René Bourgeois
Anna Chapot
Thérèse Chapot
Monique Chapot

Saint-Adolphe
Vic Leclaire
M. et Mme A. Aubin

Saint-Boniface
Anthony J. Smith
Lucien Guénette
André Arbez
Marie Ange Pilotte
Lea Lafreniere
Roland Bouchard
Mme B. Fortier
M. et Mme J. C. Daoust
Albert Jeanson
Marcel Gauthier
Mme Marie Bedard
Mme H. Desrosiers
Léopoldine Rioux
Odile Dube
[illegible]
Donat Renaud
[illegible]
Mme Alex Holeman
Mme Emile Marion
[illegible]
Nita Ostrowski
[illegible]
Noel Boucet
Georges Sabourin
Mme Marthe Champagne
Roger Sala
Religieuses de Notre-Dame des Missions
Jeannette Ouellette
S. Hubick
Frere Maurice Toupin
Marie Louise Theriault
Mme Annie Audet
Armand C. Laurin
Soeurs du Sauveur
David Fortier
Daniel Tougas
George Lanthier
Mme Georges Painchaud

Gerard Dionne
Emile Mala
F. Lambert
Dorothea Fredette
Mme Agnes Gendron
M. et Mme E. Magnan
Rose Hebert
Abbe Marcel Dacquay
Guylaine Pelletier
M. et Mme Lucien Lambert
George LaFrance
M. et Mme Roger Gatin
Lucille Blanchette
Soeurs de St-Joseph
M. et Mme Y. Comeau
[illegible]
Marc Marc
A. Abraham
[illegible]
Napoleon Boulet

Beatrice Turenne
Mme Blanche Morin
M. et Mme Antonin Hebert
L. et W. Tetrault
Gabriel Forest
Henri Orieux
Augusta Bouchard
Lillian LaFleche
M. et Mme M. Desloges
Gilbert Laberge
Les Clercs de St-Viateur
Mme A. Olivier
Adrien Raimbault
R. St-Amant
Raymond Thuot
J. Jamault
Adrienne Desilets
Adrienne Moquin
Marie Dion
Léon et Rita Fontaine
Fernand Marion
Leo Grouette
Mme Henri Sourisseau
Laura Lussier
M. et Mme Alfred Morin
Gabrielle Jeanson
Mme Armand Charbonneau
Suzanne Prince
Arthur Bergeron
Aline Trudeau Aror
Mme Fern Dionne
Mme Lucette Bérard
[illegible]
Eglise Saint-Boniface
Anne Carrier
Mme Roger Brunel
Gabriel Paille
Christiane Mathot
Ligue feminine catholique
Gilles Primeau
Edouard Gosselin
Clemence Roy
Donalda Allard
Mme Hubertine Payette
Emile Berthy
Catherine Dupont
M. et Mme D. Renault
Jean Marie Gagne
Isadore McQuin
Anges Lafontaine
Arthur et Evelyne Morin
Ecole Tache
L. H. Cormier
Agnès Rémillard
Agnes Goulet
Aimee Simons
Lucienne Dumaine
Dr H. Guyot
M. et Mme L. Régnier
J. E. Paille
Léa Belanger
Rose-Emma Moiny
Paul Morier
Renée-France Labossiere
Rodrigue Therien
Pierre et France Lemay
Ella LaChance
Alice Poitras
Le Fonds de securite des Caisse populaires
Mme Lucie Lebras
Joseph La France
A. R. Proteau

A. et M. Savoie
Françoise Beale
Rev. J. Beauvais
Maurice Tellier
Paroisse Ste-Marie
Jean Arnal
Rose Gauthier
Theogene La Roux
Marcel Letourneau
M. et Mme Patrick Bohn

Hermance Kehler
Anna Boulet
Adele Bouchard
Claire Tremblay
M. et Mme E. Dorge
Marie Labossiere
Clara Mousseau
Joseph E. Joyal
Les Soeurs Grises
Ray et Viv Raiche
M. et Mme Joseph Durand
Hélène Emond
Agathe d'Aragon
Léo Barnabe
M. et Mme E. Desrosiers
Germaine Pineau
Amédée Gratton
Mme L. Beaulieu
Janet Cretain
Emile Desorcy
Thérèse Beck
Edgard E. J. Delaquis
Ghislaine L. Lacerte
Adrien Landry
Marie Duhamel
Académie St-Joseph
Alexandre Fabas
Monique Hebert

Saint-Claude
[illegible]

Saint-Georges
[illegible]

Saint-Jean-Baptiste
[illegible]
Mme Arthur Vermette
Angeline Bruneau
[illegible]
Leo Vermette

Saint-Germain
André et Ginette Turcotte

Saint-Laurent
A. M. Labous

Saint-Malo
Dominique Roy

Saint-Norbert
Joseph Trottier
Mme G. St-Godard
Mme Germaine Roy
Albert Rousseau
Eugène et Diane Gousseau
F. et P. Mailhot
M. et Mme R. Provost

Saint-Vital
A. Bertrand
M. et Mme R. St-Onge
A. P. Bertrand
Robert Giroux
Jean Tougas
Leo Legal
N. Reynolds
[illegible]

Sainte-Anne-des-Chênes
[illegible]
Louis Bernardin
Lorraine Joyceur
Mme S. Remillard
Bernadette Cote
Irene Kenny

Sainte-Agathe
M. et O. Fontaine
Marie Ange Joyal

Sainte-Rose-du-Lac
M. et Mme Paul Martin

Saskatchewan
Mme Eva Beaudry

Somerset
Eglantine Labossière

Swan River
Céline Robertson

Transcona
Mme Cécile Dilay
L. F. C. de l'Assomption
Theo Laliberte

Winnipeg
D. C. Morgan
Edna Davignon
Mme Antoinette St-Onge
André Gervais
[illegible]
Gilbert Dube
Martin Strage
[illegible]
Robert Levesque
Catherine Lentz

Winkler
Romeo Campeau



Un coup de main

Pour la première fois dans l'histoire du Coup de pouce de La LIBERTÉ, une promo spéciale a été réalisée pour la télévision de Radio-Canada. C'est en grande partie le travail de Norman Dugas, musicien bien connu au Manitoba, qui a produit la bande sonore, à l'aide de Nicole Brémault, une voix que les Franco-Manitobains reconnaîtront sûrement.

Ainsi depuis quelques jours à CBWFT (et bientôt à CKSB), la promo du Coup de pouce surprend par son rythme et ses images de gens de chez nous. C'est une réalisation des services de publicité de Radio-Canada, plus particulièrement Gérald Paquin et Maryse Lairot, pour la télé, et Huguette Legal, pour la radio.

Léo Rémillard se retire

Toute une vie dans le monde du théâtre

Dans trois semaines, Léo Rémillard aura quitté Radio-Canada, après 37 ans de travail dans le domaine des communications, douze années à la tête des services français dans les Prairies. Né à Saint-Boniface en 1918, M. Rémillard a l'air d'un homme satisfait: "J'ai aimé mon travail et j'ai été excessivement chanceux." Les employés de la société l'ont apprécié: ils ont organisé pour lui une fête, jeudi 9 décembre.

A propos de la fête, "Bye Bye 82", au Rendez-Vous, rue Taché à Saint-Boniface, Léo Rémillard déclare: "C'est un peu beaucoup!" Mais quand on considère le cheminement de ce Franco-Manitobain, force est de lui reconnaître une place parmi ceux qui ont le plus contribué au développement de la communauté.

En effet, M. Rémillard [illegible] a fait des choses. En 1946, alors comptable au Canadien pacifique, il pose sa candidature pour un poste d'annonceur au poste CKSB qui va ouvrir ses portes. Ses parents l'ont prévenu: "Il est fou. CKSB va durer un an et puis après ça va tomber." Léo Rémillard est accepté.

Mais il est d'abord et avant tout intéressé au théâtre. Deux ans plus tard, il part pour un stage en art dramatique en France. Mais sitôt revenu au pays, le voilà de retour à CKSB comme Directeur des programmes.

Ensuite, c'est le grand tour du pays, d'un poste à l'autre, avec de plus en plus de responsabilités: CHFA Edmonton (1950), où il devient gérant, le poste CBWFT (Winnipeg [illegible]) [illegible] Radio-Canada [illegible] il est directeur de la station de radio, Ottawa [illegible] au siège social de Radio-Canada où il est chargé des relations avec les stations: CBWFT (Winnipeg, 1970) où il assume la Direction des services de langue française de Radio-Canada pour les Prairies.

Les choses ont changé

Se rappelant les débuts de la télévision française à Winnipeg en 1960, M. Rémillard a décrit les premières émissions de nouvelles: "Les nouvelles radio étaient alimentés à la télé pendant un quart d'heure au cours duquel le globe terrestre évoluait sur le petit écran." Décidément, les choses ont changé. Mais lentement.

En 1970 lorsque fut créée la région des Prairies pour la télé et la radio, il a fallu intégrer les services anglais pour se faire une place et trouver des équipes de production dans les trois provinces. "D'année en années, on a ajouté des heures d'émission" pour aboutir, en 1982, à cinq heures de local par semaine. "On est parti de rien!"

On dira: Cinq heures, ce n'est pas beaucoup! Il n'empêche que l'objectif fixé par Montréal avec la décentralisation, est de sept heures de local par semaine. Mais, soutient M. Rémillard, il serait encore possible d'atteindre l'objectif dans des conditions économiques normales. Il se montre satisfait du bilan: cinq réalisateurs d'émissions de télé, donc autant d'équipes de production, une salle de nouvelles radio et télé, sans compter toutes les autres ressources de la radio.

Mais pourquoi Léo Rémillard a-t-il fait sa vie dans les communications à Radio-Canada? Qu'a-t-il aimé plus particulièrement? A cela, il a plusieurs réponses. D'abord, l'attrait du défi, ce qui lui a permis d'embrasser à peu près toutes les causes francophones: à l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, dont il fut le président de 59 à 63; au Cercle Molière, président à deux reprises; au centres culturels de Saint-Boniface et franco-manitobain et dans le mouvement coopératif à plusieurs reprises.

Ce qu'il a surtout aimé, dit-il avec passion, c'est le théâtre. Pendant 25 ans, il s'est adonné, dans ses heures de loisirs, au Cercle Molière de Saint-Boniface ou bien chez les autres troupes qu'il rencontrait dans ses séjours dans les autres provinces. Dans le fond, explique-t-il, ce qu'il a aimé également à Radio-Canada, malgré ses nombreuses tâches administratives, c'était encore le théâtre. Car pour Léo Rémillard, la radio et la télé, c'est bel et bien le monde du théâtre.

C'est ainsi que le directeur des services français s'est toujours senti fort à l'aise en compagnie des réalisateurs. Sa connaissance du théâtre lui a permis de mieux apprécier le travail des équipes de production. [illegible]

[illegible] de la télé française au Manitoba depuis dix ans, on peut comprendre pourquoi Léo Rémillard n'aimerait pas voir tout ce développement disparaître au nom d'une quelconque vision de commission d'enquête royale. En effet, pour lui, les recommendations de la commission Applebaum-Hébert touchant Radio-Canada, "c'est un peu bouleversant".

Et il ajoute: "Ce serait une grande catastrophe" que la production d'émissions soit remise dans les mains du privé: "Les grands centres seraient encore privilégiés", "on se retrouverait à zéro". Il soutient que, grâce à Radio-Canada, "on peut compter sur des services qu'on ne pourrait plus avoir autrement."

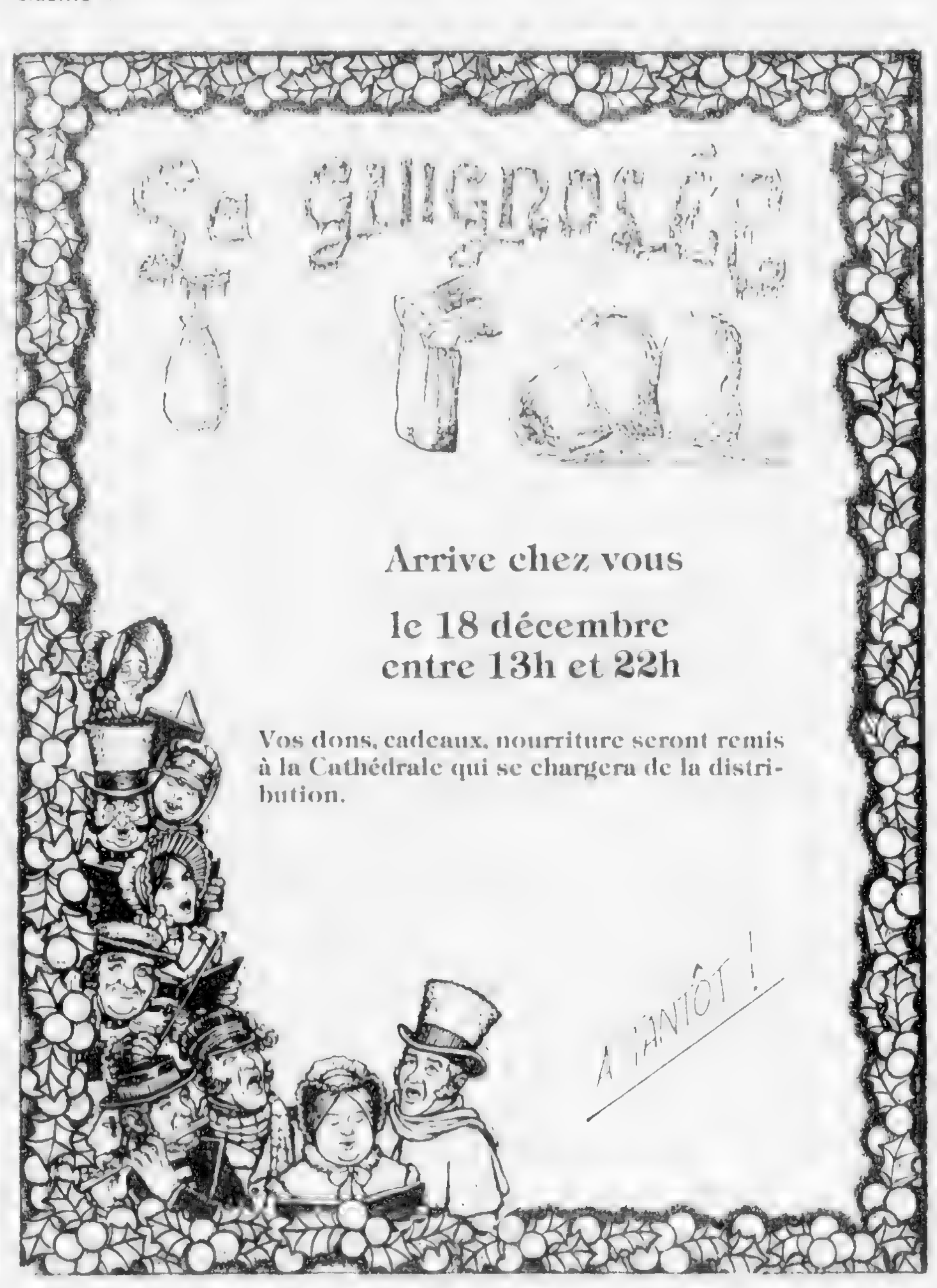
"Imaginez une équipe privée faire une expérience telle que la dramatique de Pierrot?". Pierrot, c'est bien entendu, une réalisation conjointe des réseaux anglais et français de Winnipeg qui sera diffusée durant les fêtes.

Ainsi, Léo Rémillard s'inquiète de l'avenir de ce qu'il a participé à établir pendant les 20 dernières années. Mais pour son avenir à lui, il ne paraît pas du tout préoccupé. Dans trois semaines, ce sera le temps des vacances. Pour le reste, "je vais réfléchir", dit-il, mais il laisse planer un mystérieux, "j'ai des idées..." Et enfin "Peut-être un peu de théâtre".

Jean-Pierre DUBÉ



Léo Rémillard: "Si j'avais un conseil à donner aux jeunes, ce serait: ayez de l'enthousiasme".



L'incendie du vieux collège

Depuis la publication, il y a 2 semaines, d'une première partie du récit de M. Roland Couture sur l'incendie du vieux collège, on a demandé si quelqu'un connaissait la cause du sinistre qui a presque conplètement rasé l'édifice, où se situe présentement CKSB, en 1922.

Alors que certaines sources n'écartent pas la possibilité d'une main criminelle, d'autres affirment qu'il faut plutôt imputer la tragédie à une explosion interne des fournaises du collège, situées en plein centre de l'édifice. Telle est l'opinion de notre collaborateur pour une deuxième semaine de suite, M. Couture, qui était âgé de 12 ans lors du feu du 25 novembre.

Dans la première partie de la présentation qu'il a faite dimanche 21 novembre lors de l'inauguration par la Société historique de Saint-Boniface, d'une plaque commémorative devant CKSB, l'ancien collégien a relaté les événements précédant l'incendie.

Vers deux heures du matin, tous les membres du collège furent tirés de leur sommeil, les uns par des explosions, les autres par des bruits insolites, [illegible] par l'alarme [illegible] veillant. Ce matin du 25 novembre, le [illegible] 154 étudiants et 41 religieux et domestiques.

Le préfet de discipline, le père Onézime Lacouture, dont la chambre était située au 2e étage, avait dû traverser un corridor rempli de feu et de fumée pour atteindre le bouton électrique de l'alarme et agiter la cloche à main. Il ne savait pas qu'en ce faisant il s'était brûlé un côté du visage. Aux trois grands dortoirs, c'est-à-dire des petits, des universitaires et des moyens, les surveillants alertèrent leurs élèves.

Ils allumèrent les lampes électriques dont la lueur sera de courte durée car l'incendie aura tôt brûlé les fils. Le père Euclide Gervais, surveillant au dortoir des petits, situé à l'extrémité est de la bâtisse, avait de 50 à 60 élèves à sa charge, dont l'âge variait de 9 à 14 ans. Dès que cessa la lumière, le père Gervais se dirigea vers l'appareil de sauvetage adossé au coin sud-ouest de ce dortoir, faisant face à l'avenue de la Cathédrale, ordonnant les élèves de le suivre.

Cependant, certains d'entre eux empruntèrent la tour avec escalier attenant du côté nord. Dans l'obscurité de la nuit, deux bambins de neuf ans descendirent jusqu'au rez-de-chaussée où, de toute apparence, ils furent asphyxiés, tandis que d'autres avaient brisé la fenêtre du premier étage et avaient fait un saut d'une dizaine de pieds. La majorité des élèves de ce dortoir étaient descendus par le tuyau de sauvetage.

L'abbé Romulus Beaulac, qui, entre autres, enseignait la culture physique, avait la charge du dortoir des universitaires [illegible] et se rendant à la porte qui ouvrait sur l'escalier principal au milieu de la bâtisse, il vit à travers la vitre la fumée qui montait abondamment et constata une intense chaleur.

S'adossant à cette porte, il ordonna de sortir par le dortoir des petits et de se précipiter à l'appareil de sauvetage. Aucune des victimes n'appartenait à ce dortoir.

Une fois son dortoir libéré, l'abbé Beaulac se rendit chez celui des petits où quelques-uns se dirigeaient vers l'échelle de sauvetage, d'autres vers la tour.

Avec l'aide de quelques grands qui faisaient la chaine pour diriger les petits vers la glissoire verticale du sauvetage à l'entrée de laquelle les attendait M. Réal de Varennes, un ecclésiastique. L'abbé Beaulac a été reconnu pour son sang-froid dans ce sauve-qui-peut.

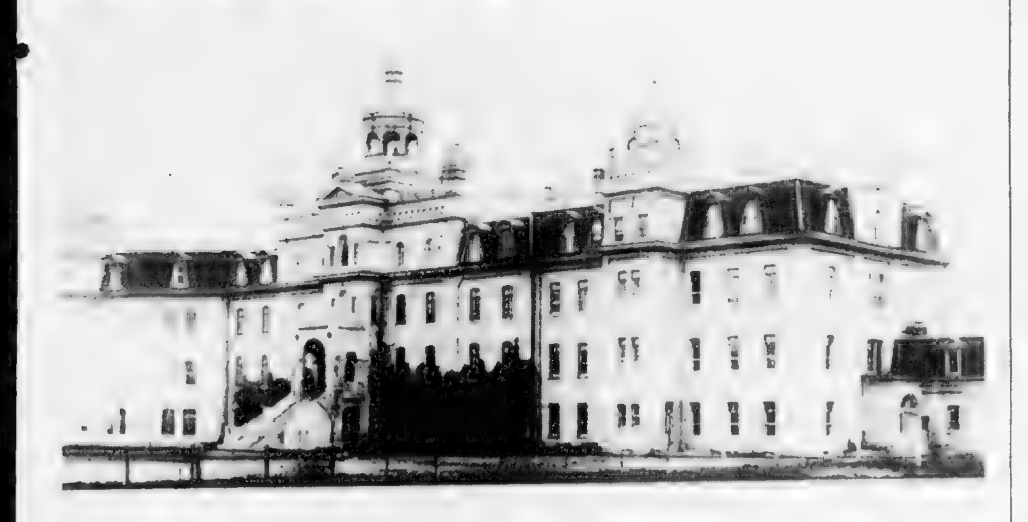
Au dortoir des moyens, dans l'aile ouest de l'édifice, le père Mongeau était en charge de 74 élèves. Il leur ordonna de descendre par l'échelle de sauvetage attenante du côté sud. On rapporte que ce n'est que lorsqu'il se porta à l'aide des élèves massés à la fenêtre donnant sur l'échelle de sauvetage que quelques-uns, [illegible] d'autres marchèrent périlleusement sur la corniche du quatrième en essayant de se rendre à l'échelle de sauvetage ou jusqu'au porche de l'entrée principale.

Des dix victimes, sept appartenaient au dortoir des moyens. N'eusse été du courage, de la présence d'esprit des pères, des surveillants et de certains élèves, la liste des victimes aurait excédé le nombre de dix.

Au matin du feu, le père Lacouture fit l'appel des élèves à la Salle académique du Séminaire, à l'aide de listes dressées de mémoire par les professeurs. Si quelqu'un ne répondait pas à l'appel, des compagnons donnaient les renseignements qu'ils possédaient. Mais lorsque personne ne répondait, c'était un silence de mort - c'est bien le cas de le dire.

Il y eut deux appels du genre durant la journée du 25 et un le 26 au matin. Il est bon de rappeler qu'il n'y avait pas de radio et de télévision et que plusieurs foyers n'étaient pas munis d'appareils téléphoniques. Après deux jours, le nombre de victimes fut établi à dix et je me

en 1922 (2)



permets de les rappeler à votre souvenir.

Frédérick Stormont, s.j., 44 ans;
Lionel Bouvier, 16 ans, Elie;
James Duquette, 16 ans, Etats-Unis;
Joseph Guilbert, 16 ans, Mariapolis;
Oliva Laflèche, 16 ans, Saint-Charles;
Lawrence Legris, 16 ans, Winnipeg;
Henri Pélissier, 15 ans, Winnipeg;
Arthur Taylor, 18 ans, Saint-Boniface;
John McGlynn, 9 ans, Winnipeg;
Léopold Tremblay, 9 ans, Saint-Boniface.

D'imposantes funérailles eurent lieu en la Cathédrale où les dépouilles mortelles reposaient dans cinq cercueils portés par des confrères de ces pauvres disparus.

La reprise des classes eut lieu le 27 novembre dans des conditions plutôt difficiles et des moyens de bord très primitifs. En quelques heures le feu avait détruit le fruit d'un siècle de sacrifices et cet incendie fut dans l'histoire du collège une coupure qui marqua le commencement d'une nouvelle période, période qui a évolué depuis et qui nous fait voir un collège tel que nous le connaissons aujourd'hui avec plus de facultés au domaine de l'enseignement, des locaux et des laboratoires plus modernes grace en grande partie à la reconnaissance de nos gouvernements qui depuis 1967 nous ont, à juste droit, accordé leur appui financier.

Je m'en voudrais, à titre d'ancien, de ne pas exprimer ma vive reconnaissance et mes félicitations à la Société historique de Saint-Boniface d'avoir concrétisé un rêve que plusieurs parmi nous avaient caressé de voir une plaque qui transmettrait à la génération d'aujourd'hui et de demain cette immense perte que notre population a subie il y a de cela six décennies.

Au soir de sa consécration, le 19 mars 1895, au cours de son allocution, Mgr Langevin disait: "Ce collège est la plus importante de nos institutions catholiques, c'est le boulevard, c'est la citadelle où l'enseignement le plus religieux et le plus relevé est donné et aussi où les sciences sont le plus cultivées."

Et c'est sous le signe de cette tradition fidèle que je veux terminer ces souvenirs en vous redisant les vers de Péguy:

Heureux ceux qui sont morts pour des cités charnelles.
Car elles sont le corps de la cite de Dieu.
Heureux ceux qui sont morts pour leur âtre et leur feu,
Et les pauvres honneurs des maisons paternelles.

Roland COUTURE

"Une sorte de duo" au CCFM

"Une sorte de duo", le troisième spectacle de la serie d'abonnement 1982-83 du Centre culturel franco-manitobain aura lieu les 17 et 18 decembre 1982 à 20h30.

Durant ce spectacle de poesie et chansons, Paul Savoie, presentera conjointement avec Madeleine Boucher, interprète de la chanson, un spectacle [illegible] ou chaque [illegible] est rattaché à l'ensemble [illegible]. Le spectacle traitera de thèmes d'[illegible] de déception d'écartèlement pour ensuite remonter vers un theme d'[illegible] de collaboration, d'amour.

Madeleine Boucher, interprète, fut laureate du Festival de Granby en 1975 et du Festival de Spa (Belgique) en 1976. Elle a chante a la television, a la radio, et a présenté des spectacles à Ottawa, Montreal et au Québec.

Paul Savoie, auteur-compositeur, a plusieurs livres publiés. Il a donné des spectacles de poesie et de musique un peut partout au Canada. Il a ecrit une pièce qui fut monté à Ottawa en octobre. Il a collaboré avec plusieurs musiciens franco-manitobains pour écrire des chansons dont: Claude Boux, Norman Dugas, Jean-Pierre Brunet et François Savoie.

"La dernière frontière" par Aimé Barsalou

"La dernière frontière", une exposition des peintures d'Aimé Barsalou débutera mercredi le 15 decembre 1982 au Centre culturel franco-manitobain.

Aimé Barsalou est ingénieur. En tant qu'artiste, il a réussi à marier la science et l'art pour créer des tableaux démontrant une perfection scientifique et une imagination artistique très vive. (Parce qu'Aimé est daltonien en vert et rouge il doit utiliser les couleurs avec soin.)

Par l'entremise de l'art spatial, M. Barsalou cherchait une représentation de l'avenir. Il aboutit "dans les paysages terrestres et planetaires, notre systeme solaire, les nebuleuses et les galaxies".

Ceci marque la cinquieme exposition de M. Barsalou. Elle se poursuivra jusqu'au 16 janvier. Les heures d'ouverture [illegible] du lundi au vendredi de [illegible] à 22h et les samedis et dimanches de 13h à 22h.

Le vernissage aura lieu mercredi le 15 decembre à 20h00 et sera suivi d'un [illegible].

Des voeux de Noël pour l'outre mer

Les sections Afrique et Europe de l'Ouest de Radio-Canada international préparent une émission spéciale à l'occasion des fêtes de fin d'annee.

Dans le cadre de cette émission les canadiens auront la possibilité, par le biais des ondes courtes, de faire transmettre leur voeux ou même de dédicacer une pièce musicale à des parents ou amis séjournant en Afrique et en Europe de l'Ouest.

Vous devez pour cela faire parvenir votre demande, avant le 15 décembre, a Radio-Canada international - émission spéciale du Temps des fêtes, boite postale 6000 - Montréal, Québec, H3C 3A8.

La discothèque

Présenté sur les ondes de CKSB, le samedi de 9h00 à 11h00, Discothèque ouverte permet aux auditeurs d'entendre le disque de leur choix.

Il suffit pour cela de téléphoner à Nadine au 233-8020, ou d'écrire à Discothèque ouverte - CKSB, 607, rue Langevin à Saint-Boniface. Une possibilité de puiser dans une collection de plus de 12,000 33 tours et 1200 45 tours.

Nécrologie

Virginie ALLARD

Après deux semaines à l'Hôpital de Saint-Boniface, le jeudi 25 novembre 1982, s'endormait paisiblement Virginie, Marie, Alexandrine Allard, fille d'Alexandre Allard et de Virginie Beauchemin.

Virginie était née à Maniwakin (devenu Lundar-ouest) sur les bords du lac Manitoba, le 3 novembre 1895. Son père y avait acheté un ranch en 1889, mais en 1902, il décida de se rapprocher d'une école et s'installait sur une ferme à Baie Saint-Paul où à l'époque il y avait aussi une église.

C'est à Baie Saint-Paul que Virginie vécut la plus grande partie de sa vie. Au foyer de ses parents, elle reçut les fondements d'une belle éducation chrétienne et humaine, qu'elle sut garder toute sa vie. Elle vécut auprès de ses parents, se dévouant pour eux jusqu'à leur mort.

Les années suivantes elle passait ses hivers à Saint-Boniface, mais revenait toujours pour l'été à la maison paternelle de Baie Saint-Paul où elle aimait tant s'occuper de son jardin et en faire profiter les autres.

Ces deux dernières années elle était chez les Soeurs de la Présentation de Marie à Winnipeg.

Virginie était la petite-fille d'Octave Allard et de Céleste Lagimodière, cette dernière était petite-fille de Marie-Anne Gaboury et Jean-Baptiste Lagimodière. Par cette alliance avec les Lagimodière, elle était aussi parente de Louis Riel, le pere de Louis Riel avait épousé Julie Lagimodière.

Elle laisse dans le deuil ses quatre soeurs: Dorilda de Morris, veuve de John Carrière, Agnes, Maria et son époux Alex Desjardins et Berthe, toutes de Saint-Boniface et Winnipeg, ses deux frères, Alfred et son épouse Donalda Champagne de Saint-Charles; Hector et son épouse Marie-Nicole Auffray, de Baie Saint-Paul; sa belle-soeur Bertha Moreau, veuve de Raoul Allard, décédée en 1972. Elle fut prédécédée par son frère Charles-Alexandre, décédé en 1960 et son épouse Joséphine Lavallée, décédée en 1945.

Elle laisse aussi de nombreux neveux et nièces. Tous se rappelleront "Tante Virginie, chapelet à la main, sourire facile, mot aimable pour chacun."

Les funérailles eurent lieu en l'Eglise de Saint-Eustache le lundi 29 novembre 1982. La messe de la résurrection fut célébrée par M. l'abbé Lavoie, curé de Saint-Eustache et son vicaire le R.P. Duffault, o.m.i., suivie de la sépulture dans le caveau familial.

La famille s'est réunie après les cérémonies chez André Allard à la Baie Saint-Paul.

Les porteurs étaient: son filleul, Jules Allard, fils de Charles-Alexandre; René Timmermans, gendre de Dorilda; Gilles Desjardins, fils de Maria; Roland Allard, fils de Raoul, Jean Allard, fils d'Alfred; Baudoin Allard, fils d'Hector.

REMERCIEMENTS

La famille Allard remercie bien sincèrement M. le curé Lavoie et le père Duffault pour leurs paroles de foi et de consolation, ainsi que les parents et amis qui lui a témoigné leur sympathie soit par des offrandes de messe ou de fleurs, par des cartes ou par leur présence aux funérailles.

Un grand merci aux chorales de Saint-Eustache, Saint-François-Xavier et Elie qui ont si bien exprimé notre espoir dans la résurrection.

Merci spécial au personnel de l'Hôpital de Saint-Boniface.

Paul Emile GAGNON

Après une courte maladie, Paul Emile Gagnon est décédé le 17 novembre 1982, à l'hôpital de Saint-Boniface. Âgé de 75 ans, M. Gagnon était résidant de La Broquerie au Manitoba.

En plus de son épouse, Rosina, il laisse dans le deuil cinq fils - Oscar de La Broquerie; Joseph et son épouse Liliane de Kenora, Ontario, Louis et son épouse Lynda de Winnipeg; Gérard et son épouse Yvette ainsi que Roland et son épouse Carmelle de La Broquerie. Il laisse aussi cinq filles - Yvette et Wilfrid Turenne, Claire et Gilles Desorcy, Estelle et Guy Tailleler, tous de La Broquerie. Aussi Jeannette et Donat Désorcy de Winnipeg, Gilberte et Jean Desorcy de Calgary; il laisse plus de trois frères, Eloi, Arthur, et Nestor de La Broquerie et une soeur Hélène Hajdu de Rainy River, Ontario. Il laisse aussi de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les prières ont eu lieu samedi matin, le 20 novembre à l'église paroissiale de La Broquerie, suivies du service chanté, célébré par le père Gérard Clavet, c.s.v. L'enterrement a eu lieu au cimetière de la paroisse.

Ceux et celles qui voudraient offrir des dons sont priés de le faire à la Société canadienne du cancer au 202-777, avenue Portage à Winnipeg.

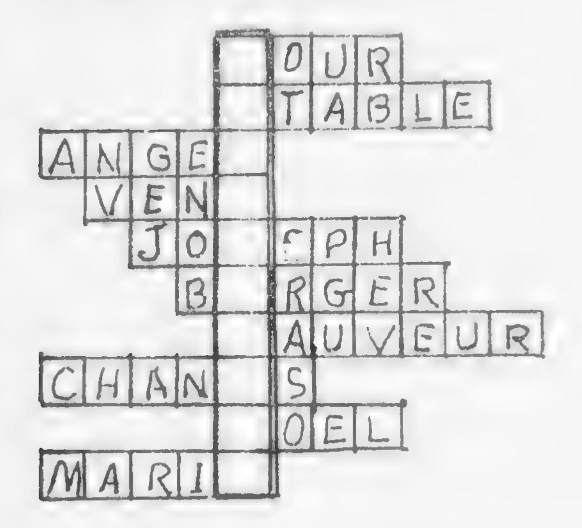
REMERCIEMENTS

La famille désire exprimer sa gratitude aux docteurs Lee, Lamb et Hughes, et Sr Rollande Lavallée pour les encouragements et les prières de la dernière heure. Gratitude aux Clercs St-Viateur, tout spécialement au Père Gérard Clavet pour ses bonnes paroles et pour la célébration de la messe de la résurrection. Merci aux servants, aux porteurs et aux autres participants, aux dames de la paroisse pour le service du goûter, aux parents et amis proches et éloignés pour leur gentillesse et leurs généreux dons de pâtisseries, fleurs, offrandes de cartes et de messe et leur assistance aux funérailles, à la maison funéraire Loewen.

À tous merci pour ces beaux témoignages d'amitié et de sympathie.

La Page de Bicolo ...

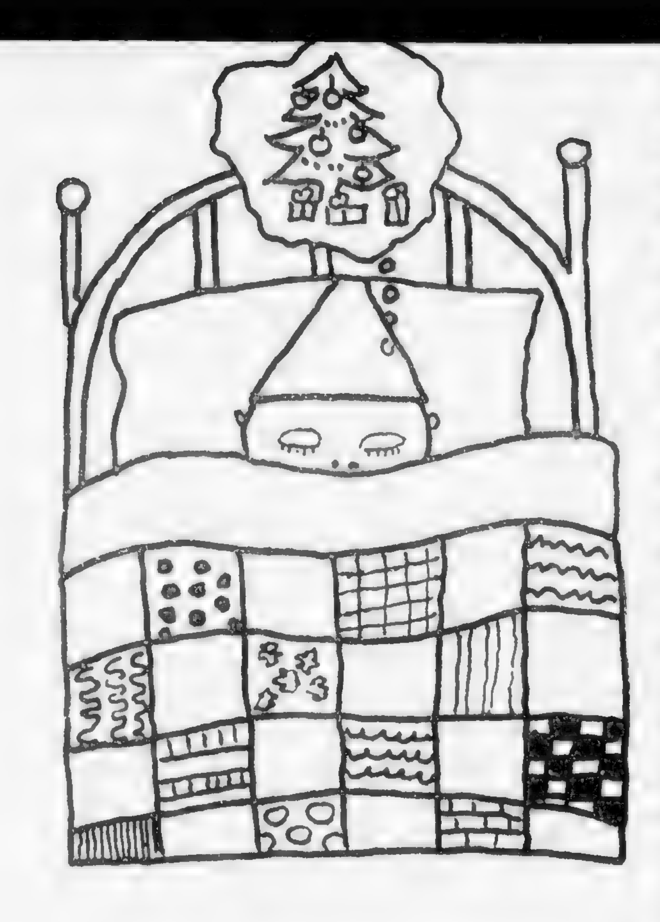
Qu'est-ce qui est arrivé le jour de Noël? En trouvant les lettres manquantes, tu le sauras!



Humm... J'ai fait un très beau rêve. J'ai rêvé que c'était Noël et que j'avais eu beaucoup de cadeaux. Je reste bien sage pour que mon rêve se réalise.

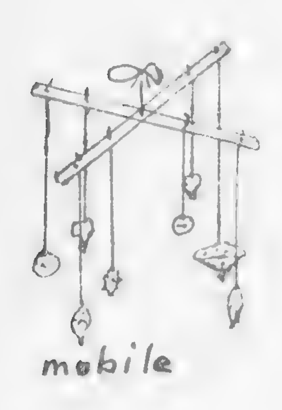
Bicolo



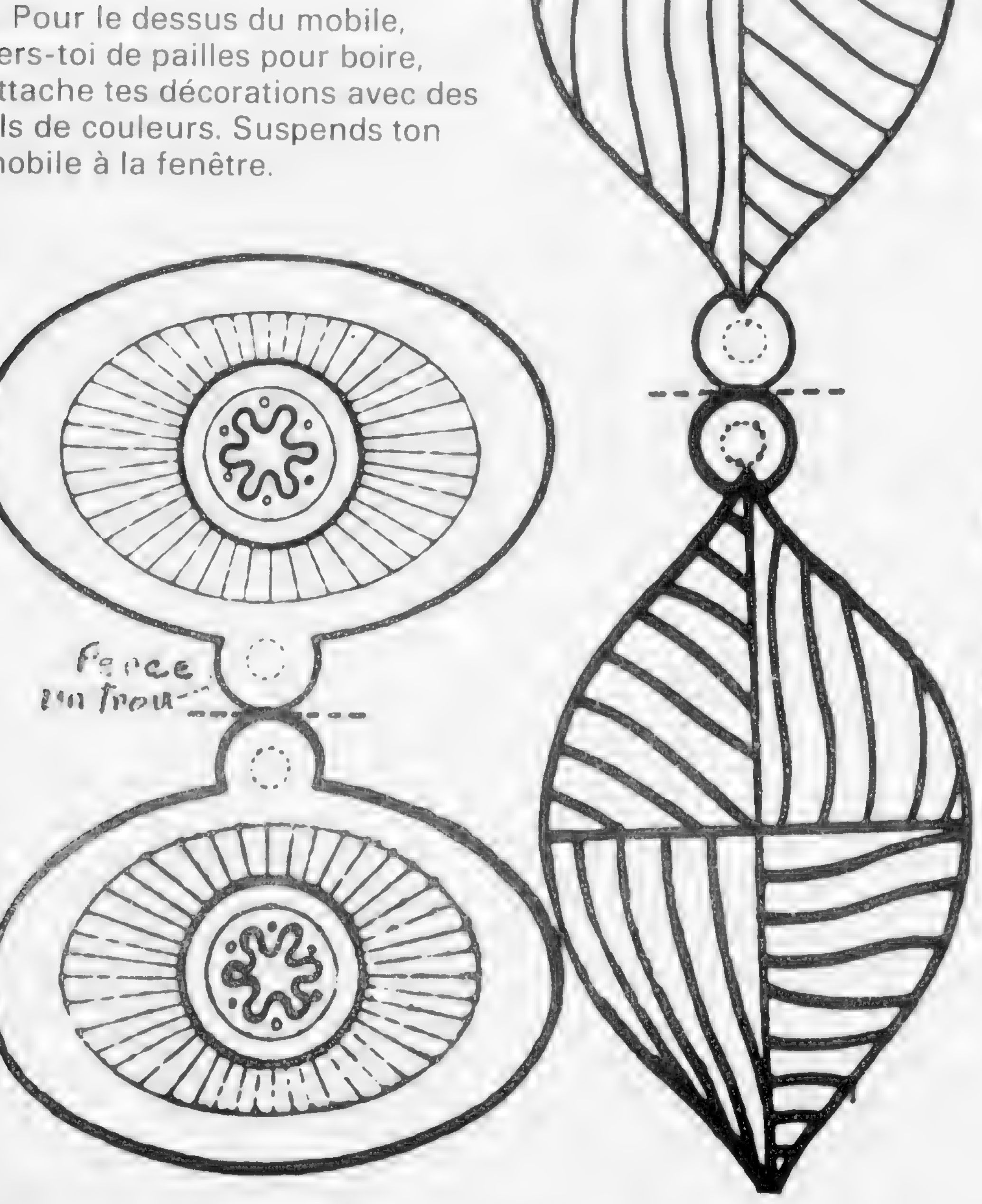


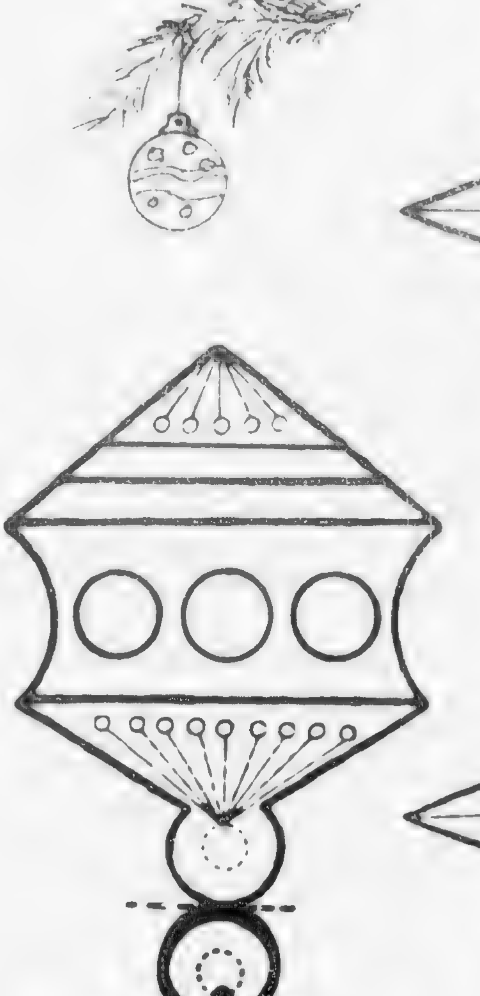
Des cartes... des décorations ou des motifs pour un mobile!

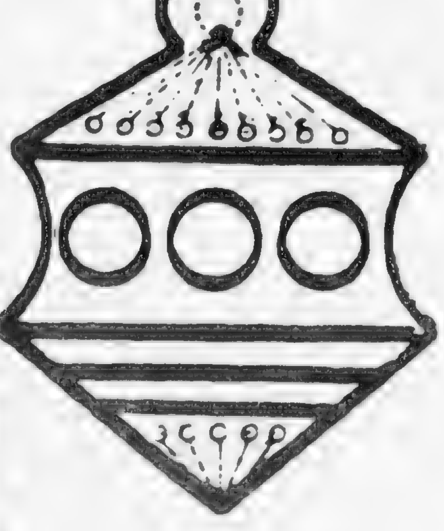
Colorie chaque décoration à ton goût. Colles-les ensemble en les pliant sur le pointillé et accroche-les dans l'arbre ou fais un mobile. Ce sera joli!



Pour le dessus du mobile, sers-toi de pailles pour boire, attache tes décorations avec des fils de couleurs. Suspends ton mobile à la fenêtre.







Tu connais bien la chanson?

DANS CETTE ÉTABLE

— 1 —

Dans cette étable
Que Jésus est charmant
Qu'il est aimable
Dans son abaissement.
Que d'attraits à la fois
Tous les palais des rois
N'ont rien de comparable
Aux beautés que je vois
Dans cette étable.

— 2 —

Ah! Je vous aime
Vous vous cachez en vain
Beauté suprême
Jésus, enfant divin.
Vous êtes à mes yeux
Le puissant roi des cieux
Le Fils de Dieu lui-même
Descendu dans ces lieux.
Ah! je vous aime.

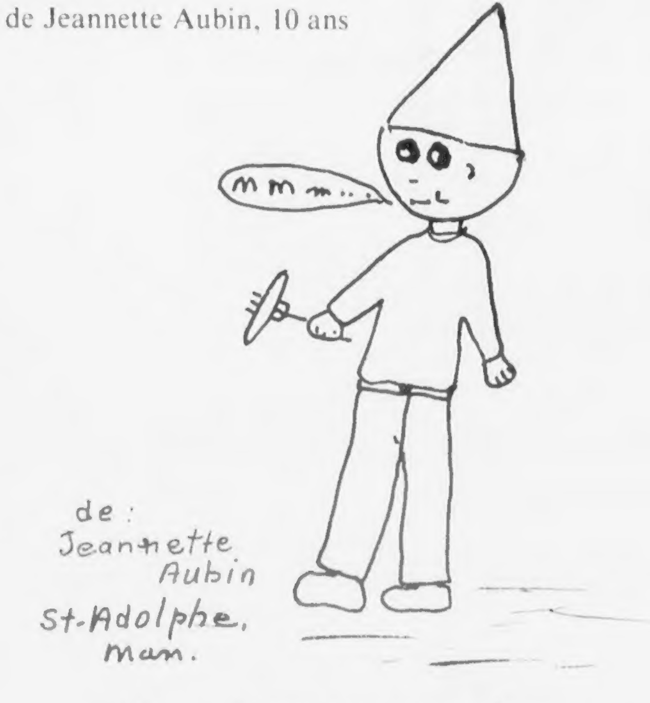
Fais une ligne en suivant les numéros et tu sauras ce que Joël désire pour Noël. Colorie.

Réponse:
Lettre manquante -
"Jésus est né".

Un poème pour Bicolo!

Bicolo est chrétien,
Il mange du pain,
De la saucisse
Et du boudin.
La limonade
Le rend malade
Et le bon vin
Lui fait du bien.

de Jeannette Aubin, 10 ans



"Merci Jeannette pour le poème et les dessins. Je les aime bien."

Bicolo

Membre gagnant, No 5006
Josée Roy, 12 ans
13, baie Cascade
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1W2

Léo Dufault à la Commission de classification cinématographique

Un système qui favorise le film culturel au Manitoba

Depuis 1972 au Manitoba, les films ne sont plus censurés par les autorités, mais simplement classifiés selon leur contenu. Ce qui n'est pas le cas en Ontario, par exemple, où les films présentés sont vidés de leur scènes trop agressives...

Léo Dufault vient d'être nommé au "Manitoba Film Classification Board", la Commission de la classification cinématographique. Il explique.

Cela veut dire que, jusqu'en 1972, les productions cinématographiques présentées au Manitoba étaient censurées par un bureau de la censure. Maintenant, a affirmé Léo Dufault, réalisateur à CKSB, le rôle des 15 membres de la Commission est simplement de visionner les films, leur donner un étiquette selon leur contenu et d'émettre un permis.

Cela veut également dire que les films pornos sont traités de la même façon: on les classifie évidemment "Restricted", interdit aux moins de 18 ans. Mais les films "hard core", comme on les appelle dans le métier, ne constituent pas un problème, selon Léo Dufault. D'abord parce qu'il y en a peu qui se rendent à Winnipeg sans passer par l'Ontario, lire Toronto, le 3e plus important centre de cinéma en Amérique du Nord.

Et l'on sait qu'en Ontario, il y a de la censure. Tous les producteurs, américains qui veulent passer la rampe au Canada, doivent faire passer leur produit par Toronto, la capitale du film. Ils doivent donc se contenter du "soft core", un genre porno accepté, plus suggestif qu'explicite.

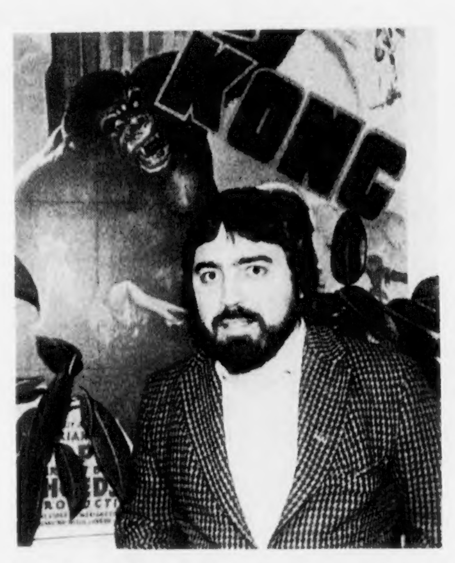
Un nouveau marché

Les grands succès de l'année, a rappelé Léo Dufault, ne sont pas les films interdits aux moins de 18 ans, mais des films pour tous, c'est-à-dire qui s'adressent aux familles. Comme par exemple les derniers sciences-fictions, E.T., Raiders of the Lost Ark, Star Wars, etc.

Il n'empêche que, d'après le réalisateur d'émissions radio, il faudra bientôt réviser la loi de 1972 pour tenir compte d'un tout nouveau marché, celui des vidéocassettes, qui prend de plus en plus d'ampleur. Bien entendu, la pornographie est partout présente dans ce secteur et la loi devra être changée pour que tous les produits vidéos soient classifiés. Présentement, ils ne le sont pas.

Il y a six ans, la loi sur la classification avait dû être amendée pour tenir compte de nouvelles réalités: l'émergence du film culturel, par opposition au film commercial, qui provient surtout des États-Unis. En effet, a expliqué Léo Dufault, les films sont maintenant classifiés en deux catégories: il en coûte environ 200$ pour faire classifier un film commercial, alors que la classification d'un film culturel, celui dont l'objectif n'est pas le profit (ONF, CCFM, Winnipeg Film Group, France-Canada,-Radio-Canada) ne coûte que 2$.

Selon le nouveau membre de la commission, cette mesure constitue un encouragement pour la diffusion de films culturels au Manitoba. Ce qui fait, par exemple, que de plus en plus de films étrangers sont à l'affiche et ce, non seulement dans les cinémas de répertoire, mais aussi chez certains grands cinémas. Les réalisations américaines, faites à coup de millions, sont maintenant côtoyées par des films bulgares, russes, africains, allemands, japonais de très grande qualité.



Léo Dufault: Le secteur privé n'est pas content, car les films à grande distribution doivent être classifiés dans chacune des dix provinces.

Un bon film sur huit

L'an dernier, a précisé Léo Dufault, sur les quelque cent films produits par l'ONF, un seul a été classifié: "C'est surtout pas de l'amour"... Déjà les choses ont changé, cette année.

Il a fallu du temps, selon lui, pour intéresser les gens aux autres films, ceux qui ne sont pas américains. Par exemple, on peut maintenant voir à Winnipeg une quantité impressionnante de films étrangers à chaque semaine.

Les termes de classification de film ont enfin été traduits en français (voir encadré), ce qui ajoute un nouvel intérêt au travail de la commission, selon M. Dufault. Car même pour l'amateur de cinéma qu'il est depuis longtemps, les heures passées à visionner toutes sortes de productions ne sont pas toutes excitantes.

Les 15 commissaires sont en rotation en groupes de trois. À chaque cinq ou six semaines, chacun doit passer une semaine entière à visionner des films. Sur les huit ou neuf visionnés à chaque semaine, 3 ou 4 sont généralement des Kung Fu "mal faits", un ou deux sont pornos, les autres sont généralement américains: il peut y avoir sur le tout un bon film, soutient le commissaire, qui reçoit, comme salaire, 25$ le film.

Mais pour un mordu du cinéma comme Léo Dufault, il n'y a pas de problème: "Je le ferais pour rien."

Jean-Pierre DUBÉ

Classifications

Spectacle familial
(Bien que le film n'ait rien de choquant, les très jeunes enfants ne le comprendront peut-être pas.)

Pour tous avec réserve
(À la discrétion des parents)

Non recommandé aux enfants
(Ouvert à tous, mais les parents sont prévenus que certaines scènes sont très fortes.)

Adultes et enfants accompagnés
(Le contenu est tel que les moins de 18 ans ne seront admis que s'ils sont accompagnés d'un parent ou tuteur.)

Interdit aux moins de 18 ans
("Restricted")

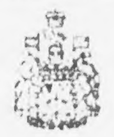
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EMMA CHARRIÈRE, du village de Sainte-Anne, au Manitoba, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, chambre 500, Édifice Canada Trust, 232, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3C 0B1, le ou avant le 7 janvier, A.D., 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour de novembre, A.D., 1982.

MO' X, GOODWIN & COMPANY
Procureurs de la succession.



ATTENTION
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercises de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

D. B. Dewar
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Cette semaine au Centre-ville

La construction d'habitations sur lots vacants

Un séminaire sur la construction d'immeubles résidentiels sur les lots vacants des quartiers du centre-ville aura lieu dans le cadre de l'Opération centre-ville de Winnipeg le jeudi 16 décembre à l'Institut de recherche en urbanisme. Pour tous renseignements sur les modalités d'inscription, appeler Lynda Newman au 786-7811, poste 570.

OPÉRATION CENTRE VILLE DE WINNIPEG



Vous voulez devenir citoyen canadien?

Ou si vous l'êtes déjà, vous aimeriez obtenir un certificat de citoyenneté canadienne format de poche?

RENSEIGNEMENTS SUR LES CONDITIONS À REMPLIR POUR OBTENIR LA CITOYENNETÉ

OBTENTION D'UN CERTIFICAT DE CITOYENNETÉ

POUR RENSEIGNEMENTS ADRESSEZ-VOUS à la Cour de la citoyenneté canadienne, 303, rue Main, pièce 200 Winnipeg (Manitoba) R3C 3G7

Téléphone: 949-3792


Secretariat d'État — Secretary of State

DR LISE PINSONNEAULT

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de sa pratique de dentisterie en association avec

Dr Irvin Olafson et Dr Reg Parton

au **RED RIVER DENTAL GROUP**

347, rue Main, Selkirk, Manitoba,
Téléphone: 482-5702
Bureaux satellites:
Lac du Bonnet, Manitoba 345-8647
Arborg, Manitoba 376-5243
Fisher Branch, Manitoba 372-6741

LA COMMISSION CULTURELLE FRANSASKOISE

est à la recherche d'un(e)

adjoint(e) au développement culturel

Fonctions:
- entretenir des relations étroites et continues entre le bureau provincial et les centres locaux et d'un comité culturel à l'autre;
- assister les bénévoles dans leurs fonctions aux niveaux local et régional: programmes de formation et de diffusion;
- informer régulièrement les centres, les artistes, les médias, les autres organismes;
- aider au développement des régions où il n'existe pas de centre culturel pour le moment.

Exigences/qualifications:
- formation universitaire
- expérience/compétence en animation de groupes
- connaissance du milieu francophone minoritaire
- connaissance des deux langues officielles
- expérience de travail au niveau communautaire

Lieu de travail:
- une communauté francophone du nord de la Saskatchewan, déplacements fréquents dans la province

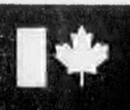
Salaire annuel:
- 18,500$ à 27,000$

Entrée en fonction:
- janvier 1983
- contrat de 6 mois, avec possibilité de permanence

Date limite du concours:
- 31 décembre 1982

Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae à:

M. Gilbert Troutet, Directeur général
La Commission culturelle fransaskoise
200 - 1933, 8e avenue
Régina, Saskatchewan
S4R 1E9



Transport Canada Air — Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET

Appel d'offre No 2352-82-55
Construction d'une station de pompage pour l'approvisionnement en eau et travaux connexes à l'aéroport de Thompson, Thompson (Manitoba)

Date limite: le 22 décembre 1982

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association de constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329**.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 200, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, sur paiement du dépôt sousmentionné.

Projet No 034123 - Dauphin, Manitoba
Bâtiment fédéral
Facilités pour les handicapés physiques

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux Bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: mardi 21 décembre 1982
Dépôt: 25$

Renseignements additionnels:
Z. Ikotin, Directeur du projet
(204) 949-4910

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372.

Projets Nos 038225/038470 - Emerson, Manitoba
Altérations des bâtiments des douanes et de la régie
Route No 75
Partie A - Projet No 038225 - Facilités pour les handicapés physiques
Partie B - Projet No 038470 - Conservation de l'énergie

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux Bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: jeudi 23 décembre 1982
Dépôt: 50$

Renseignements additionnels:
R. Rossnagel, Directeur des services architecturaus
(204) 949-5407

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



PROFESSEUR DE FRANCAIS

Le Collège Mathieu est à la recherche d'un professeur pour enseigner le français (langue et littérature) de la 8e à la 12e année pour la période du 3 janvier au 30 juin 1983.

Le salaire est conforme à l'échelle salariale de la Fédération Provinciale des Enseignants (STF).

Pour de plus amples renseignements, vous êtes priés de contacter:

M. Florent P. Bilodeau
Directeur-général
Collège Mathieu
Gravelbourg, Saskatchewan
S0H 1X0
Téléphone — bureau: (306) 648-3491
ou 648-3105
résidence: (306) 648-2274

L'École Précieux-Sang
est à la recherche

d'un professeur

de 1re année d'immersion. Entrée en fonction: le 1er janvier 1983.

S.V.P. faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant 16h00 le lundi 13 décembre 1982.

Le directeur
École Précieux-Sang
209, rue Kenny
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2E5
Téléphone: 233-4327


Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

La Société canadienne d'hypothèque et de logement, bureau de Winnipeg,
recherche un

agent de programmes - logements sociaux

Niveau 83 - 21 736 à 27 170 $
(à être révisé en janvier 1983)
BUREAU DE WINNIPEG

Poste
Sous la surveillance du directeur de programme, logements sociaux, le titulaire est chargé de promouvoir, réaliser et administrer, au Manitoba, les programmes de logements sociaux lancés en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Il aide à évaluer les besoins en logements sociaux d'une localité et à réaliser les projets qui ont été élaborés. Il se tiendra régulièrement en communication avec divers groupes autochtones et groupes à but non lucratif dans les collectivités urbaines ou les communautés au Nord, y compris les réserves indiennes. Il devra être disposé à effectuer de nombreux déplacements à divers endroits.

Qualités
Le titulaire devra détenir un diplôme universitaire en Sciences sociales ou en Sciences de l'administration (ou l'équivalent en instruction et expérience combinés). Il doit être une personne entreprenante et être capable de rencontrer les groupes clients en vue de les encourager et de les aider à atteindre leurs objectifs. Il doit, plus particulièrement, désirer fermement stimuler la construction de logements auprès des autochtones (groupes et individus). Il est nécessaire qu'il sache entretenir de bonnes relations personnelles et qu'il ait des aptitudes pour l'administration. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Faire sa demande à:
G. W. Martin
Gestionnaire - Finances
Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
Winnipeg (Manitoba) R3G 0P2
Date limite:
Le 21 décembre 1982

La SCHL pratique l'égalité d'accès à l'emploi

Canada

Immersion - 1re année

L'école immersion Saint-Norbert de la Division rivière Seine sollicite des demandes de la part des enseignants pour le poste de 1re année d'immersion à partir du 9 mars au 30 juin 1983. On cherche à remplacer un professeur en congé de maternité.

S'adresser à:
Georges Beauregard, directeur
École immersion Saint-Norbert
900, rue Sainte-Thérèse
Saint-Norbert, Manitoba R3V 1H8
261-4430



LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE No 4

invite des offres pour vendre ou louer ses deux bâtiments vacants.

1) **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PRENDERGAST**
906, route Cottonwood - 41,870 pieds carrés, environ 4.97 acres
- salles de classe traditionnelles, gymnase, bureaux, parc de stationnement, chauffage au gaz, bâtiment vieux de 20 ans.

2) **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VAN BELLEGHEM**
10, route Vermillion - 36,389 pieds carrés, environ 4.05 acres
- salles de classe traditionnelles, gymnase, bureaux, parc de stationnement, chauffage au gaz, bâtiment vieux de 14 ans.

Les deux propriétés ont un zonage "R1" selon le Plan urbain de Saint-Boniface de 1957.

Pour les plans et spécifications, y compris visite des facilités, s'adresser à:

M. Jacques Richer
50, rue Monterey
Winnipeg, Manitoba
R2J 1X1
253-2681

N'importe quelle offre ou la plus élevée ne sera pas nécessairement acceptée.

La vente est sujette à l'approbation du Conseil des finances des écoles publiques.

Le comité des bâtiments et de l'entretien du Conseil invite toute personne intéressée par ces facilités à soumettre leur offre d'ici le 31 décembre 1982.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, CELINA ROSA DELEEUW, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront êtrre déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 7 janvier 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour du mois de novembre 1982.
MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Enseignants, cours élémentaire

Ministère des Affaires indiennes et du Nord
Écoles situées dans le Nord de l'Ontario

Traitement: 15 903$ - 38 303$
Numéro de référence: 1143

Pour enseigner dans des écoles autochtones, il faut des compétences bien spéciales, un grand professionnalisme. Nous avons besoin d'enseignants qui ont cette qualité rare et qui aideront les enfants à se développer, à apprendre, en créant un climat qui reconnaît leur culture et leurs valeurs. Si vous avez un brevet d'enseignement reconnu au Canada et si vous pouvez être à l'aise dans un milieu isolé ou mi-isolé, ce défi pourrait vous intéresser.

De plus, il est essentiel de pouvoir communiquer en langue anglaise.

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante ou en téléphonant au (416) 966-8248.
Additional information is available in English and may be obtained by writing to the address below or by telephoning Kathy Hill at (416) 966-6204.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une copie de votre brevet d'enseignement à:

Agent de dotation en personnel
- recrutement d'enseignants
Ministère des Affaires indiennes et du Nord
25 est, avenue St. Clair, 5e étage
Toronto (Ontario) M4T 1M2

Veuillez toujours rappeler le numéro de référence: 1143

Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Analyste de systèmes

Traitement: $30 692 – $37 015
N° de réf.: 82-NCRSO-EMR-17 (1143)

Énergie, Mines et Ressources Canada
Centre canadien de télédétection
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Le Centre canadien de télédétection recherche un spécialiste qui pourra collaborer au contrôle de la qualité des produits, ainsi qu'à la conception et à l'évaluation de nouvelles formes de produits à partir des capteurs existants et des systèmes scientifiques. L'analyste de la qualité devra aussi pouvoir analyser les données reçues et diffusées tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Conditions de candidature
Baccalauréat d'une université reconnue en physique, en informatique ou en génie électrique ou informatique. Expérience de la conception et de l'évaluation de systèmes, du traitement et de la manutention des images numériques. Expérience de la supervision de projets liés à l'amélioration du traitement des images, à l'établissement des corrections à cet effet et à l'amélioration de la qualité et du débit de production. Une expérience à titre d'analyste des systèmes opérationnels et des images numériques est souhaitable.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais est essentielle.

N° d'autorisation: 312-333-039

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Joan Girling
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Tél.: (613) 593-5331, poste: 403
Date limite: le 24 décembre 1982

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada